

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

MASTER ENTREPRENEURIAT ET DÉVELOPPEMENT

SPÉCIALITÉ : ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

MÉMOIRE DE MASTER

THÈME

LES DÉTERMINANTS DE LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ AU SÉNÉGAL

Présenté par

Sous la direction de

Assaendi FAHAD

Dr Blaise Waly BASSE

Soutenue le 28 novembre 2017 devant un jury composé de :

Président

Pr Abdou Aziz NIANG

Maître de conférences Agrégé à l'UASZ

Examineurs

Pr Babacar NDIAYE

Maître de conférences Agrégé à l'UASZ

Dr Souleymane MBAYE

Maître Assistant à l'UASZ

Dr Blaise Waly BASSE

Maître Assistant associé à l'UASZ

Dr Mor NDONGO

Maître Assistant associé à l'UASZ

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2016-2017

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	II
LISTE DES FIGURES.....	III
LISTE DES ANNEXES.....	IV
DÉDICACES	V
REMERCIEMENTS	VI
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	VII
Résumé.....	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Chapitre 1 : Cadre conceptuel et revue de la littérature	5
Chapitre 2 : Méthodologie et description des variables	21
Chapitre 3 : Résultats et discussions	38
Conclusion générale et recommandations.....	50
BIBLIOGRAPHIE	A
ANNEXES	E

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taux d'extrême pauvreté par région, personnes vivant avec moins de 1,9 dollar par jour en %.....	15
Tableau 2: Liste des variables	26
Tableau 3: Test de conformité de l'échantillon.....	29
Tableau 4: Quelques paramètres descriptifs de l'âge des chefs de ménage.....	31
Tableau 5: Test de comparaison de moyenne	32
Tableau 6: Quelques paramètres descriptifs de la taille du ménage.....	33
Tableau 7: Résumé des analyses bivariées.....	40
Tableau 8: Résultats du modèle	44
Tableau 9: Résultat du modèle avec les odds ratios.....	46

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte administrative du Sénégal	5
Figure 2: Évolution du taux d'accroissement naturel.....	6
Figure 3: Évolution du taux de croissance du Sénégal.....	7
Figure 4: Tendances de la pauvreté dans les pays Ouest Africain (USD 1,25 par personne et par jour).....	16
Figure 5: Évolution de la pauvreté au Sénégal.....	16
Figure 6: Répartition des pauvres selon le milieu de résidence	17
Figure 7: Évolution de l'IDH du Sénégal.....	18
Figure 8: Répartition de la pauvreté subjective selon la zone de résidence	18
Figure 9: Répartition de l'échantillon par rapport à la pauvreté subjective	30
Figure 10: Répartition des individus selon la scolarisation.....	30
Figure 11: Distribution de l'âge des individus	32
Figure 12: Répartition des ménages selon le genre du chef.....	33
Figure 13: Répartition en fonction du handicap mental ou physique des individus.	34
Figure 14: Représentation de la population selon l'affiliation à une institution de retraite	35
Figure 15: Répartition de l'échantillon par rapport à la pauvreté monétaire	35
Figure 16: Répartition en fonction de l'ethnie du chef de ménage	36
Figure 17: Répartition de l'échantillon selon le statut d'occupation	36

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Modèle avec les paramètres	E
Annexe 2: Résultats avec odds ratio	E
Annexe 3: modèle avec la taille limite	F

DÉDICACES

Je dédie ce travail à :

- toute ma famille pour tout leur soutien, leur encouragement et leur prière qu'elle ne cesse de m'accorder ;
- une personne qui m'est chère dont je choisis de garder l'anonymat pour l'instant.

REMERCIEMENTS

Nous rendons grâce à Dieu le Tout-Puissant et le miséricordieux de nous avoir accordé le courage et la chance de mener à bien ce travail.

Je tiens, en premier lieu, à exprimer ma profonde gratitude au Dr Blaise Waly BASSE, pour avoir encadré ce mémoire, pour ses remarques toujours pertinentes, son appui et ses encouragements. Sa disponibilité nous a permis de mener à bien ce travail.

Mes remerciements vont également aux membres du jury, pour avoir accepté de juger ce travail.

Je remercie, par ailleurs, l'ensemble du corps professoral de l'Université Assane SECK de Ziguinchor plus particulièrement l'UFR de Sciences économiques et sociales qui m'ont accueilli et accompagné durant tout mon séjour au sein de l'établissement.

Je tiens à remercier mes camarades et amis de l'UASZ pour leurs soutiens infaillibles.

Je tiens à remercier Dr Alphonse SAMBOU, mais aussi à l'ensemble des doctorants en sciences économiques de l'UASZ pour leurs soutiens et leurs disponibilités.

Je remercie également la communauté estudiantine comorienne de l'UASZ.

Nombreux sont les amis avec lesquels nous avons partagé des moments très marquants à Dakar et à Ziguinchor. Que chacun trouve ici l'expression de ma profonde gratitude. Enfin, à toute ma famille aux Comores et au Sénégal qui m'a toujours soutenu. Je vous dis tout simplement **merci**.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de Démographie

DPEE : Direction de la Prévision et des Études Economiques

DPBEP : Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle

DR : District de Recensement

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

ELIM : Enquête Légère Intégrée Auprès des Ménages

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

ESP : Enquête Sur les Priorités

ESPS : Enquête de Suivi de Pauvreté au Sénégal

IDH : Indice de Développement Humain

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PSE : Plan Sénégal Emergent

PVD : Pays en Voies de Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SPSS : groupe de logiciels statistiques utilisés en sciences sociales

Résumé

L'objectif principal de notre recherche est d'identifier les déterminants de la pauvreté subjective au Sénégal. Sur la base d'un échantillon de plus de 800 ménages, tiré dans la base de données ESPS II de l'ANSD, nous avons utilisé un modèle logistique ordinal afin d'apporter des réponses à notre questionnaire. Les résultats indiquent que la pauvreté monétaire et la présence d'un handicap mental ou physique du chef de ménage favorisent la perception de la pauvreté. Du côté opposé, les facteurs défavorisant la perception (l'affiliation à une structure de prévoyance, la taille du ménage, la scolarisation et l'ethnie du chef de ménage) ont été aussi déterminés.

Mots clés : perception, pauvreté, modèle logistique ordinal, Sénégal.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La pauvreté est un phénomène complexe aux multiples facettes. Du coup son analyse varie d'un lieu à un autre, d'une période à une autre. Plus on évolue dans le temps, plus les méthodes utilisées pour l'analyser diffèrent. Les régions les plus touchées (95 % des pauvres) sont l'Asie de l'Est/Pacifique, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne. En Afrique subsaharienne, le taux de pauvreté serait passé de 59 % en 1990 à 35 % en 2015 (Banque mondiale, 2015). Cette importante proportion justifie pourquoi les Pays en Voie de Développement (PVD) se sont fixés comme objectif de réduire de moitié le taux de pauvreté de 1990 à l'horizon 2015¹.

Depuis de nombreux progrès dans différentes branches se sont réalisés sur l'ensemble de la planète, que ce soit du côté de la technologie ou des progrès économiques. Nonobstant ces efforts, la pauvreté reste une problématique préoccupante. Elle s'accroît dans de nombreuses régions du monde, sans épargner certains pays industrialisés. Dans la plupart des pays, la pauvreté affecte un grand nombre d'habitants. Au Sénégal², une proportion non négligeable (46,7%³) des Sénégalais vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Cette dernière est majoritairement rurale et est estimée à 57,3%.

Dans les pays du Sud, la pauvreté n'est appréhendée sur la majeure partie des cas que sur l'approche monétaire, en comparant le niveau de revenu ou de la consommation par équivalent adulte par un seuil donné, variant en fonction d'un groupe d'individu supposé homogène. La pauvreté est un phénomène qui affecte les domaines de la vie socio-économique tels que l'agriculture, le marché de l'emploi, l'éducation, la santé pour ne citer que ces domaines prioritaires. Cet état affecte une grande partie de la population. Il est extrêmement difficile de trouver des études qui abordent celle-ci d'une manière subjective par manque de données collectées s'intéressant aux différentes sortes de pauvretés. La pauvreté subjective laisse le soin à l'individu de choisir son groupe d'appartenance. Les études menées au Sénégal tentent d'approcher et d'estimer une proportion des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté, mais la plupart d'entre elles se concentrent beaucoup plus sur la pauvreté monétaire. On peut citer l'Enquête Sur les Priorités (ESP) réalisée entre 1991 et 1992 qui estime que 33 % de la population était pauvre, suivie de l'Enquête Sénégalaise Auprès des

¹ Objectif 1 des OMD

² Un pays en voie de développement, il est classé 36^e au niveau africain selon l'IDH (0,47) de 2014

³Source : rapport ESPS II

Ménages (ESAM) de 1994 et 1995 qui évalue la proportion des pauvres à 65 %. En revanche, l'Enquête sur la perception de la pauvreté au Sénégal de 2001 estime la proportion des pauvres à 88% où 65 % des ménages interrogés se considèrent comme pauvres et 23 % se considèrent même comme très pauvres. Un écart très important entre la pauvreté monétaire et la perception de celle-ci en espace de cinq (5) ans. Suite à cette grande différence, d'autres stratégies ont été mises en place, notamment en effectuant des études spécifiques sur l'analyse des différents angles de la pauvreté. La première Enquête de Suivis de Pauvreté au Sénégal (ESPS I, 2005) a estimé la proportion des pauvres à 48%, et la seconde (ESPS II, 2011) qui représente « la pièce angulaire » de notre travail estime la proportion des pauvres à 46,7% comme nous l'avons annoncé un peu plus haut. En plus des études, dans un contexte de croissance économique, le gouvernement du Sénégal fait de la lutte contre la pauvreté un axe prioritaire.

1. Problématique

Le Sénégal, un pays en voie de développement, où la pauvreté atteint aujourd'hui des proportions inquiétantes au point de devenir une préoccupation générale aussi bien chez les populations qui la vivent que chez les décideurs. Les études liées à la pauvreté sont des exercices périlleux, car le diagnostic de la question reste toujours complexe. Cela traduit également la forte mobilisation des différents États ainsi que les différents organismes de luttés contre la pauvreté, qui multiplient les efforts en élaborant des programmes pour la réduction de celle-ci.

Au-delà des considérations macroéconomiques, il convient de se focaliser sur la pauvreté humaine, qui est une privation des possibilités de choix et d'opportunités permettant aux individus de mener une vie digne. Autrement, la paupérisation se vit au niveau des individus et des ménages, où se décident des adaptations et des changements de comportements surtout dans la sphère économique.

Au Sénégal, la pauvreté monétaire est considérée comme un phénomène essentiellement rural, mais aussi liée aux caractéristiques du chef de ménage, notamment le genre du chef de ménage, le niveau d'éducation et le type d'emploi ou d'occupation exercé⁴. Toujours est-il que la faiblesse de la couverture sanitaire, de la distribution d'eau potable, des ressources, de la non-assistance des plus vulnérables par les institutions sont au cœur de ce phénomène.

⁴Rapport ESPS II.

Tous ces facteurs sont d'autant plus liés à la pauvreté monétaire déterminée par les organismes en se basant soit sur le revenu ou la consommation des ménages, pour créer des indicateurs de mesures du niveau de pauvreté. Ce type de pauvreté exclut une partie très importante de la population à savoir « les sans domiciles fixes », « les personnes vivants dans les maisons de retraite », alors que c'est une couche touchée par la pauvreté. De même, elle est toujours considérée comme un phénomène statique, alors que c'est un phénomène dynamique. Il s'agit donc dans ce travail de mener une analyse minutieuse sur les déterminants de la pauvreté subjective. Pour y parvenir nous allons essayer d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes.

Question centrale

Il s'agit dans ce travail de répondre à la question suivante : quels sont les facteurs explicatifs de la pauvreté subjective au Sénégal ?

Questions spécifiques

Dans quel sens la pauvreté monétaire est liée à la pauvreté subjective ?

La scolarisation est-il un facteur déterminant de la perception de la pauvreté ?

L'adhésion à une structure d'assurance influe elle sur la perception de la pauvreté ?

2. Intérêt du sujet

La liberté en matière de sujet de mémoire est presque totale. Tout étudiant a ses raisons pour le choix de son sujet. Et tout sujet d'étude a son intérêt. C'est pourquoi il est fondamental de parler de l'intérêt du sujet pour expliciter son utilité, son originalité et son importance. Sur ceux, nous avons fait le constat selon lequel, la pauvreté étant un phénomène multidimensionnel, les études ne l'appréhendent que par son côté monétaire en général, le côté subjectif n'intéresse que quelques chercheurs. Sachant que la deuxième enquête de suivi de pauvreté au Sénégal a amélioré la précédente, il est nécessaire d'étudier les facteurs qui expliquent ce phénomène. En effet, plusieurs études vont dans ce sens. L'originalité de notre travail est de considérer comme variable d'intérêt la perception de la pauvreté avec sa batterie de modalité allant de très pauvre à très riche.

3. Objectifs

Les objectifs déclinés ci-dessous présentent les voies pistées pour apporter des réponses à la problématique posée.

Objectif général

Il s'agit pour nous dans cette présente étude d'identifier les variables explicatives de la pauvreté subjective au Sénégal à partir des données tirées de la base « ESPS II ». L'accent est mis sur les variables sociodémographiques liées aux chefs de ménage.

Objectifs spécifiques

Ce travail vise trois objectifs spécifiques.

- ❖ Identifier la relation qui lie la pauvreté subjective et la pauvreté monétaire ;
- ❖ identifier la relation qui existe entre la scolarisation du chef de ménage et la pauvreté subjective ;
- ❖ déterminer le niveau d'intérêt que les populations attribuent aux futures pour apprécier le présent.

4. Hypothèses de recherche

En guise de réponses provisoires, à nos interrogations, nous avons élaboré les hypothèses suivantes :

H1 : La pauvreté monétaire est liée positivement à la perception de la pauvreté.

H2 : L'éducation moderne est un facteur déterminant de la perception du niveau de vie.

H3 : L'adhésion à une structure d'assurance influe négativement sur la perception de la pauvreté.

5. Plan du travail

Ainsi pour aborder ce travail, nous nous intéressons dans le premier chapitre au cadre conceptuel. Ensuite, le deuxième chapitre présentera la méthodologie et la description des variables et enfin le troisième et dernier chapitre sera consacré à l'analyse des données de l'enquête ESPS II de 2011.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et revue de la littérature

Dans ce chapitre, nous allons définir les différentes expressions de notre thème, et passer en revue les différentes études qui tournent autour de notre sujet.

I. Contexte de la zone d'étude

1. La situation géographique

Le Sénégal est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Il est bordé par l'Océan Atlantique à l'Ouest, la Mauritanie au Nord et à l'Est, le Mali à l'Est, la Guinée et la Guinée Bissau au Sud. La Gambie forme une quasi-enclave dans le Sénégal, pénétrant à plus de 300 km à l'intérieur des terres. Les îles du Cap-Vert sont situées à 560 km de la côte sénégalaise. Le pays s'étend sur 196 722 km². Il est composé de 14 régions administratives et de 45 départements. Le climat est désertique au Nord du pays et de type tropical au Sud, avec deux saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Cette dernière couvre, globalement, la période de mai à octobre, avec une durée variable selon les régions du pays (les régions du Sud sont plus pluvieuses).

Figure 1: Carte administrative du Sénégal



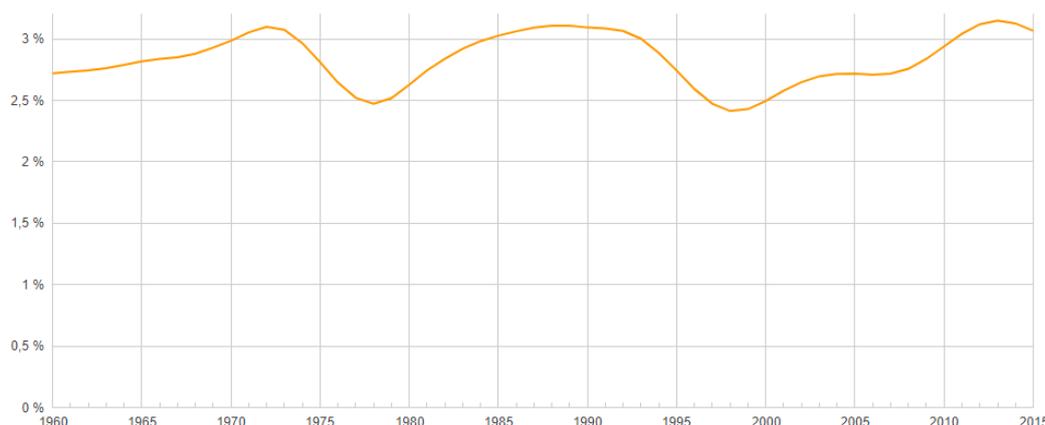
Source : rapport ANSD, 2015

2. Une population en constante évolution

La population a atteint 13 985 373 habitants (résidents et visiteurs) au recensement général de la population et de l'habitat en 2013, dont 12 880 834 habitants résidents. En 2016, cette population est estimée à 14 320 055⁵ habitants. Le taux d'accroissement moyen annuel de la population est passé de 2,3 % entre 1960 et 1970, à 2,6% au cours de la période 1970-76, à 2,7% sur la période 1976-1988. Ainsi, Pour la dernière période intercensitaire (1988-2002), le taux était de 2,5%. Cette valeur reste inchangée entre 2002 et 2013⁶, jusqu'en 2015 où le taux d'accroissement naturel reste en dessus de 3%.

Le taux de fécondité diminue avec le temps. Il part de 5,3 enfants par femme en 2005, ensuite il a connu une chute en 2011 (5 enfants par femme), et enfin 4,32 enfants par femmes en 2016⁷.

Figure 2: Évolution du taux d'accroissement naturel



Source : Banque mondiale, 2016.

3. La situation économique

À partir de 2005, le taux de croissance annuel du Sénégal évolue en dents de scie pour atteindre son plancher en 2011 (1,8%). Depuis 2014, ce taux n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2016. En 2016, il a augmenté de 0,2%, suite à la volonté du gouvernement d'intensifier l'investissement public dans les secteurs prioritaires, mais aussi en favorisant les investissements privés en suivant les directives du Plan Sénégal Émergent (PSE). Cette année est aussi marquée par « l'exécution de projets d'envergure dans le domaine des

⁵ ANSD

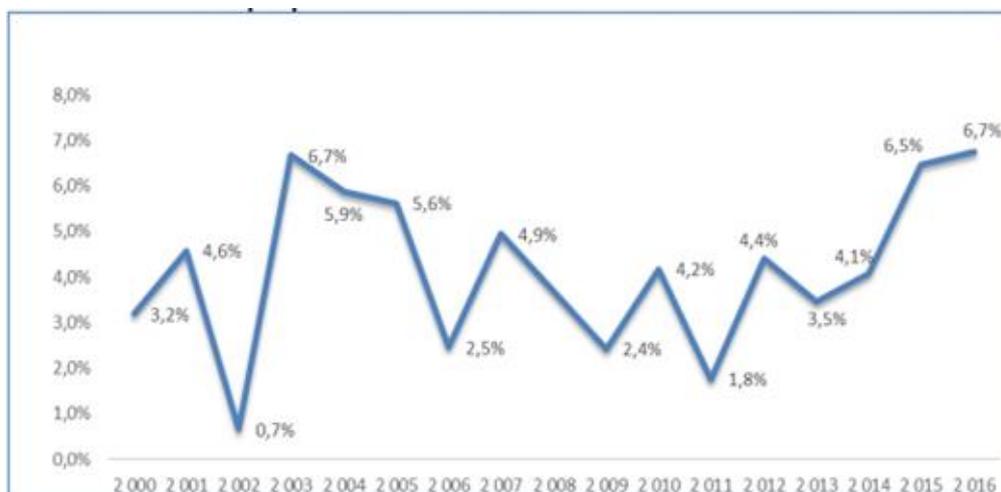
⁶RGPHAE, 2013

⁷https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_du_S%C3%A9n%C3%A9gal, 30/06/2017

infrastructures, de l'habitat et de l'énergie, mais également le dynamisme de nombreux secteurs productifs. Globalement, l'économie nationale a tiré avantage sur l'orientation favorable des secteurs primaires et secondaires conjugués à l'accélération de la croissance dans le secteur tertiaire » (DPEE, 2017).

Pour le taux de chômage, il était de 13,4% en 2015 au niveau de la population âgée de 15 et plus (DPBEP, 2017-2019). Il est plus faible à Dakar comparé aux autres zones urbaines hors Dakar, dans le milieu rural, ce taux est faible. Il est plus élevé chez les femmes (16,7%) que chez les hommes (9,5%).

Figure 3: Évolution du taux de croissance du Sénégal



Source : rapport sur la situation économique et financière en 2016 et perspective en 2017, DPEE, 2017.p.7.

II. Définitions des concepts

Le concept de pauvreté a été abordé pour la première fois par Rowntree (1901). Selon cet auteur, il faut fixer un panier de biens alimentaires et non alimentaires nécessaires pour se procurer un total de 2400 kcal par jour. D'autres méthodes ont été utilisées afin d'améliorer la précédente. Ces méthodes vont prendre en compte les différents niveaux du bien-être individuel ; tels que, la scolarisation de l'individu, la situation physique ou mentale (handicap ou pas d'handicap) et l'âge de l'individu, etc. C'est ainsi que Goedhart et al. (1977) ont parlé pour la première fois de pauvreté subjective. Depuis, plusieurs approches économiques et non économiques sont utilisées pour essayer de mieux comprendre ce phénomène.

1. Pauvreté d'ordre économique

On distingue habituellement trois (3) formes :

❖ La pauvreté monétaire (pécuniaire)

C'est le manque d'argent, entraînant des difficultés pour se nourrir, s'habiller, se loger, en gros c'est une insuffisance de ressources qui engendre une consommation trop faible relativement à une norme donnée. Sa mesure se réfère au revenu (dans les pays développés), mais aussi et plus souvent aux dépenses, plus facile à appréhender et plus stable que le revenu (dans les pays en voie de développement).

La plupart des analystes considèrent les dépenses totales comme indicateur de bien-être, pour certaines raisons :

- les dépenses totales du ménage, au cours d'une année sont une meilleure mesure du revenu permanent du ménage que le revenu annuel lui-même (Ravallion, 1996) ;

- elle détermine de manière directe, le niveau de satisfaction de besoins essentiels du ménage, alors que le revenu n'est qu'un élément permettant d'accéder aux dépenses ;

-elle donne une meilleure mesure par rapport au revenu, en ce sens que, pour certains individus le revenu varie en fonction des périodes, (c'est le cas des agriculteurs, les commerçants, les artisans) et pour d'autres le revenu est lié aux activités informelles⁸. Pour le Sénégal, dans la plupart des études, ce sont les dépenses qui sont utilisées sans tenir compte de l'ajustement de l'inflation (Sy, 2014). L'incidence de la pauvreté se mesure alors en comparant la mesure retenue de la pauvreté à un seuil en dessous duquel on est considéré comme pauvre.

❖ La pauvreté des conditions de vie

Difficile à cerner par rapport à la première, la pauvreté des conditions de vie est définie comme étant l'insuffisance de satisfaction des besoins essentiels relatifs à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, au logement, à l'accès à l'eau potable, etc. Elle résulte donc d'une malnutrition et d'une absence d'éducation. Cependant, pour sa mesure plusieurs indicateurs sont utilisés, comme le taux de mortalité infantile, le taux de consultation médicale, le taux de scolarisation, le taux de malnutrition, d'accès à l'eau potable, etc.

⁸ La déclaration de leurs revenus le jour de l'enquête peut s'avérer de mauvaise qualité.

❖ **La pauvreté de potentialités**

Elle est définie comme une insuffisance des dotations permettant de développer les potentialités individuelles pour se soustraire de la pauvreté. Elle se réfère à l'insuffisance de capital : capital physique (terre, équipement), financier (actifs financiers, crédit), capital humain (niveau d'éducation, et de santé) et capital social (relations sociales permettant l'accès à un revenu). Cette approche est basée sur les actifs détenus par la personne (asset-based approach).

2. Pauvreté non économique (pauvreté humaine)

Pour ce qui concerne la pauvreté non économique, elle comprend toutes les dimensions relatives à la vie sociale. Certains individus malgré leurs revenus suffisants, ils se sentent exclus de la société (exclusion sociale, solitude résultant d'un affaiblissement des liens sociaux), la vie culturelle (absence de reconnaissance d'une identité spécifique, ou de ses modes d'expression, etc.), la vie politique (absence de pouvoir de décision ou de participation aux décisions, etc.) et l'éthique (pertes de valeurs communes, situation de violence, délinquance, corruption, etc.).

3. Pauvreté selon les institutions

Les études spécifiquement concentrées sur la pauvreté ont eu de l'ampleur vers les années quatre-vingt-dix. En effet, en 1990, pour la première fois, la Banque mondiale consacre explicitement le rapport sur le développement dans le monde à cette problématique. De son côté, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) porte une attention croissante à cette réalité sociale. Après avoir élaboré à la même époque la notion de développement humain, il avance celle de pauvreté humaine, et propose une série d'indicateurs reliée à cette dernière (Benicourt, 2001).

❖ **Selon la banque mondiale**

En ce qui concerne la banque mondiale, ces analyses distinguent la pauvreté absolue à la pauvreté relative.

- ✓ La pauvreté absolue correspond à un niveau de revenu nécessaire pour assurer la survie des personnes. En général, ce seuil est calculé en fonction d'un régime alimentaire de base.
- ✓ La pauvreté relative, quant à elle, reflète une conception plus axée sur la répartition des revenus ; elle signifie avoir « moins que les autres ». Cette notion renvoie au niveau de revenu nécessaire pour participer et vivre dans une société particulière (logement, habillement...). Les types de pauvreté abordés par la banque mondiale sont donc particulièrement centrés sur l'aspect monétaire.

❖ **Pauvreté selon le PNUD**

Selon le rapport sur « *Vaincre la pauvreté humaine* (2000) » le PNUD a défini la pauvreté en trois (3) groupes :

- ✓ l'extrême pauvreté : une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas de revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux ;
- ✓ la pauvreté générale : une personne vit dans la pauvreté générale s'elle ne dispose pas de revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires tels l'habillement, l'énergie, le logement, et alimentaires ;
- ✓ la pauvreté humaine quant à elle, est présentée comme l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée.

III. Mesures de la pauvreté

1. Seuils de pauvreté

On appelle seuil de pauvreté, un niveau permettant de classer les individus ayant un niveau de bien-être élevé de ceux ayant un niveau de bien-être faible. Plusieurs seuils ont été définis :

- ✓ seuil alimentaire : basé sur les besoins alimentaires des besoins de base, il se base sur le nombre de kilos calories par jour et par individu (2400 kcal) ;
- ✓ seuil biologique : celui-ci s'intéresse aux conditions minimales sans lesquelles la survie de l'individu n'est pas assurée ;
- ✓ seuil subjectif : c'est un seuil de l'indicateur de bien-être en dessous duquel l'individu s'estime pauvre, il n'est pas quantifiable, et il est individuel ;

Ainsi, le seuil peut être relatif⁹ ou absolu¹⁰.

2. Indicateurs de mesures de la pauvreté

❖ L'incidence de la pauvreté (H)

C'est le rapport entre le nombre d'individus en dessous du seuil de pauvreté et la population totale, cet indicateur est très sensible au seuil considéré. Très utile, et très utilisée, elle ne donne aucune information sur la détérioration éventuelle des conditions des vies des individus en dessous du seuil. Elle est aussi très sensible à la valeur du seuil.

❖ L'intensité moyenne de la pauvreté

Contrairement au précédent, elle est sensible à la détérioration des conditions de vie des pauvres, sa valeur peut augmenter alors que la pauvreté diminue.

$$I(y, z) = \frac{\sum_{i=1}^q (z - y_i)}{q * z}$$

Avec y : le revenu ou la consommation

z : la ligne de pauvreté

q : le nombre d'individus ayant un revenu en dessous de la ligne de pauvreté.

y_i : revenu ou consommation du ménage i.

⁹ Il est fixé en se basant sur le niveau de vie moyen de la population en question, en utilisant par exemple le quantile d'ordre α (alpha) de l'indicateur choisi

¹⁰ Il est fixé au préalable. Il ne tient pas en compte de l'évolution des données collectées sur les individus

❖ La mesure de SEN

$$S(y, z) = H * \left[\frac{q}{q+1} * (1 - I) * G_p \right]$$

Avec H : l'incidence de la pauvreté

q : le nombre d'individus ayant un revenu en dessous de la ligne de pauvreté

G_p : Indice de Gini de la distribution des revenus des pauvres.

I : intensité moyenne de la pauvreté

❖ Indicateur de pauvreté humaine (IPH)

Créées par le PNUD, les IPH sont aussi appelées les indicateurs indirects. Ils se basent sur une combinaison de plusieurs indices. Au nombre de deux, ils varient entre 0 et 100 ; plus l'indicateur est élevé, plus le pays est pauvre.

➤ IPH₁

Mieux adapté aux classements des pays en développement, il est calculé en considérant trois (3) indicateurs, à savoir :

- ✓ l'espérance de vie (décès avant 60 ans) (P1) ;
- ✓ l'indicateur d'instruction (alphabétisme) (P2) ;
- ✓ et enfin l'indicateur de condition de vie (P3).

Ce dernier est calculé en faisant la moyenne arithmétique des trois sous indices qui sont :

- ✓ le pourcentage des personnes privées d'accès à l'eau potable ;
- ✓ le pourcentage des personnes privées d'accès aux services de santé ;
- ✓ le pourcentage d'enfant de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale (modéré ou aiguë) + mortalité infantile.

$$IPH_1 = \sqrt[3]{\frac{P_1^3 + P_2^3 + P_3^3}{3}}$$

➤ IPH₂

L'IPH₂ est calculé de la même manière que le précédent, mais en utilisant la moyenne cubique de quatre (4) indicateurs. Elle est mieux adaptée au classement des pays riches.

- ✓ Pourcentage de décès avant 60 ans (P1)
- ✓ Pourcentage de l'illettrisme (P2)

- ✓ Pourcentage des personnes vivant en dessous de la médiane du revenu disponible des ménages (P3).
- ✓ Pourcentage des personnes actives sans emplois depuis au moins un an (P4).

$$IPH_2 = \sqrt[3]{\frac{P_1^3 + P_2^3 + P_3^3 + P_4^3}{4}}$$

IV. Revue de littérature

1. Revue théorique

❖ **Pauvreté dans ces premières formes**

Avant la révolution industrielle (vers la fin du XVIII^e siècle), le pauvre était celui qui vit des retombées de leurs bras, en général les agriculteurs, le faible, le handicapé (mental ou physique) et l'orphelin. La pauvreté touchait presque tous ceux qui vivaient dans la campagne. Pendant cette période la pauvreté ne dépendait que de l'argent, car l'économie monétaire n'était pas développée (vivre ensemble Education, 2010).

Après la révolution industrielle, la pauvreté a pris une nouvelle forme appelée « pauvreté industrielle », celle de l'abondance des biens, mais l'appauvrissement des gens qui travaillent dans les mines, d'où la naissance du terme « paupérisme » pour signifier les conséquences de la révolution. Cette seconde parait plus dangereuse que la première du fait que le pauvre n'a que ces deux bras, mange ce qu'il a gagné hier et au moindre caprice de son patron, il risque de se trouver au chômage. Elle est placée dans la situation la plus inhumaine qu'un être puisse imaginer comme le souligne le philosophe allemand « Engels ».

En 1883, l'assurance maladie est devenue obligatoire pour tout ouvrier industriel, cette politique a été mise en place par le premier chancelier d'Allemagne « Bismarck ».

❖ **Premières théories économiques sur la pauvreté**

Les théories sur la pauvreté datent du XVIII^e siècle avec les explications morales de Mandeville, et philosophiques de Jean Jacques Rousseau. Cependant, les questions sur l'origine et les moyens d'éradication de la pauvreté deviennent purement économiques avec la naissance de l'économie à la fin du XVIII^e siècle. Les premières explications furent celles de Smith (1759), pour qui la richesse des uns est source de travail pour les pauvres. Selon lui, « *une main invisible semble forcée à concourir à la même distribution des choses nécessaires*

à la vie qui aurait eu lieu si la terre eût été donnée en égale portion à chacun de ses habitants ; et ainsi, sans en avoir l'intention, sans même le savoir, le riche sert l'intérêt social et la multiplication de l'espèce humaine » (Smith, 1759, p. 212). Par ailleurs, Ricardo (1817) pense que les lois sur les pauvres doivent être supprimées, car, elles empêchent la libre circulation du marché. Il y ajoute qu'il faut supprimer l'aide aux pauvres, car elle les encourage à se multiplier, alors que le salaire naturel ne peut subvenir qu'aux besoins d'une famille à deux enfants. Ainsi, le seul remède à la pauvreté est le libre fonctionnement du marché qui détermine un salaire d'équilibre qui est égal au salaire naturel. Il est rejoint par Walras (1874), qui réfute l'idée de toute intervention en faveur des pauvres. Selon lui, l'origine de la pauvreté est la propriété initiale des richesses sociales, c'est-à-dire à une répartition initiale inégale entre les individus. Ainsi, le premier remède à la pauvreté est la modification de cette répartition. Cependant, Walras précise que même une bonne répartition initiale de ces richesses sociales ne peut éradiquer complètement la pauvreté, car, les choix de travail, de consommation et d'épargne diffèrent d'un individu à un autre.

Cependant Marx (1817) rejette les conclusions de Ricardo qui prétendent que la misère et la pauvreté ne peuvent être éradiquées complètement à cause des indigents qui n'ont pas de salaire. Pour lui, seule l'abolition du capitalisme et l'instauration d'un socialisme scientifique peuvent améliorer le sort des pauvres.

❖ **Concordance entre les études des pays développés et pays en voie de développement.**

Les résultats des études liées à la pauvreté diffèrent en fonction de la zone d'étude, toutefois, certains faits font l'unanimité dans les deux catégories de pays, on en décompte trois :

- en premier lieu, les études ont montré une corrélation positive entre la perception de la pauvreté subjective et la pauvreté objective. Ce premier point est sans doute celui qui unit l'ensemble des études dans les différents pays, même si certaines études montrent que cette corrélation n'est pas parfaite (Easterlin, 2001) ;
- la corrélation positive observée dans les études en coupe transversale s'affaiblit, voire disparaît, lorsqu'on passe à des comparaisons inter temporelles (que ce soit en examinant des cohortes ou en panel). Ainsi, sur un cycle de vie, le niveau moyen de pauvreté subjective demeure globalement constant malgré l'accroissement substantiel des revenus (Easterlin, 2001) ;

- malgré le fait que la pauvreté subjective d'une cohorte reste constante tout au long du cycle de vie, les individus pensent que leur situation était pire dans le passé et qu'elle s'améliorera dans le futur (Ibid.).

❖ Évolution de la pauvreté

✚ **Pauvreté dans le monde**

Le nombre d'individus vivants dans une extrême pauvreté (moins de 1,9 dollar par jour¹¹) dans le monde diminue au fil du temps. Il passe de 2 milliards (44,3%) en 1981 à moins d'un milliard (12,8%) en 2012. Toutefois, certaines inégalités existent entre les différentes régions. En Asie de l'Est et Pacifique, cette proportion est passée de 80,6% en 1981 à 7,2% en 2012, l'Europe de l'Est et Asie centrale est celle qui n'a pas connu un très grand écart entre ces deux dates, le taux d'extrême pauvreté passe de 2,9% à 2,1%. L'Afrique subsaharienne est celle qui représente le taux le plus élevé en 2012 (42,7%) contre 52,8% en 1981.

Tableau 1: Taux d'extrême pauvreté par région, personnes vivant avec moins de 1,9 dollar par jour en %.

	1981	2012
Asie de l'Est et Pacifique	80,6	7,2
Europe de l'Est et Asie centrale	2,9	2,1
Amérique latine et Caraïbe	23,9	5,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	8,8	1,7
Asie du Sud	58	18,8
Afrique Subsaharienne	52,8	42,7
Total	44,3	12,8

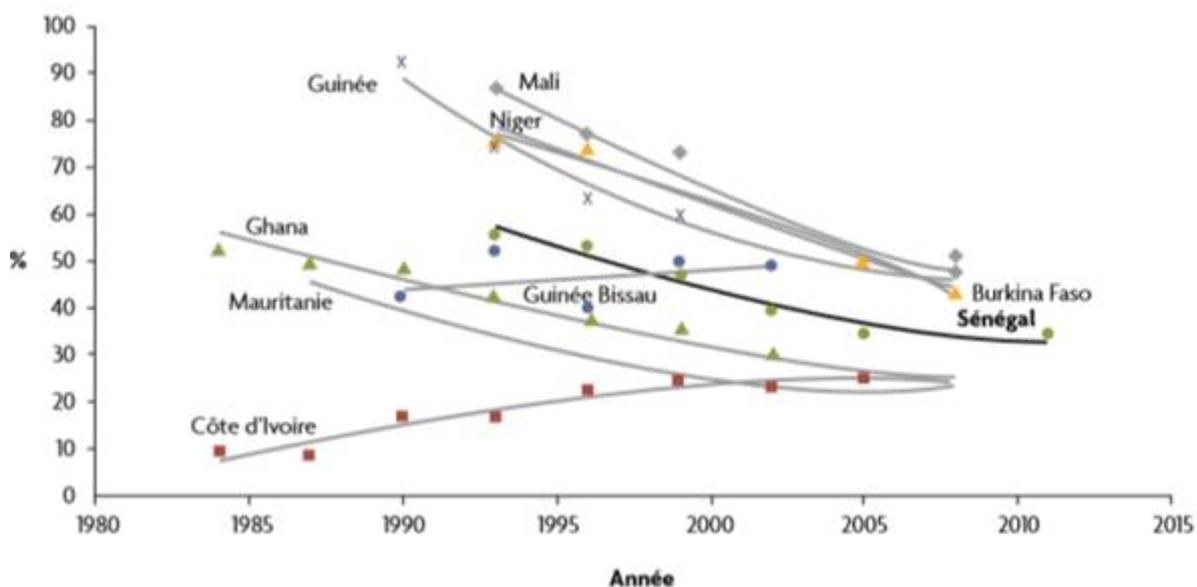
Source : Banque mondiale, www.inegalites.fr/spip.php?article381

✚ **Pauvreté en Afrique de l'Ouest**

Au niveau Ouest-Africain, c'est la Côte d'Ivoire qui affiche les tendances les moins alarmantes en terme de taux de pauvreté entre 1985 jusqu'en 2002, mais l'allure de la courbe montre qu'il augmente chaque année, ce qui est l'inverse pour les autres pays à l'exception de la Guinée Bissau. Après 2002, la Mauritanie affiche le taux de pauvreté le plus faible des pays de l'Afrique de l'Ouest. Le Mali quant à lui, présente des valeurs très élevées par rapport aux autres pays, cela jusqu'aux années 2002 où il a affiché des données presque équivalentes à celles du Niger, Burkina Faso, et Guinée.

¹¹ Seuil qui permet de classer un individu dans l'extrême pauvreté.

Figure 4: Tendances de la pauvreté dans les pays Ouest Africain (USD 1,25 par personne et par jour)



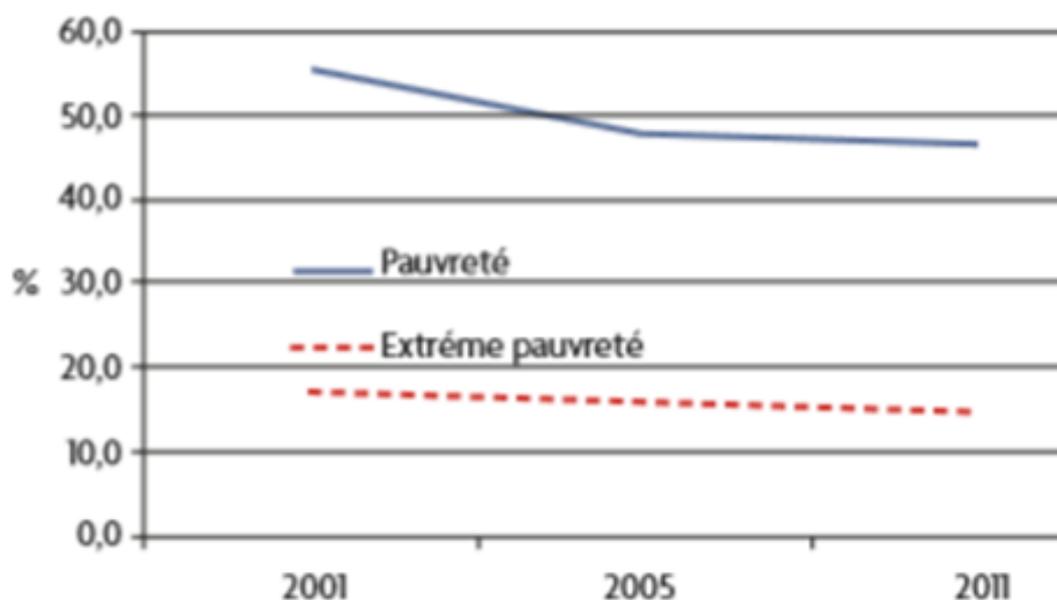
Source : rapport de la banque mondiale sur la situation économique du Sénégal, 2014.p15.

✚ Pauvreté au Sénégal

♣ Évolution de la pauvreté entre 2001 et 2011

L'évolution de la pauvreté (figure ci-dessous) montre une baisse continue de la proportion des pauvres, entre 2001 et 2011, même constat que pour l'extrême pauvreté.

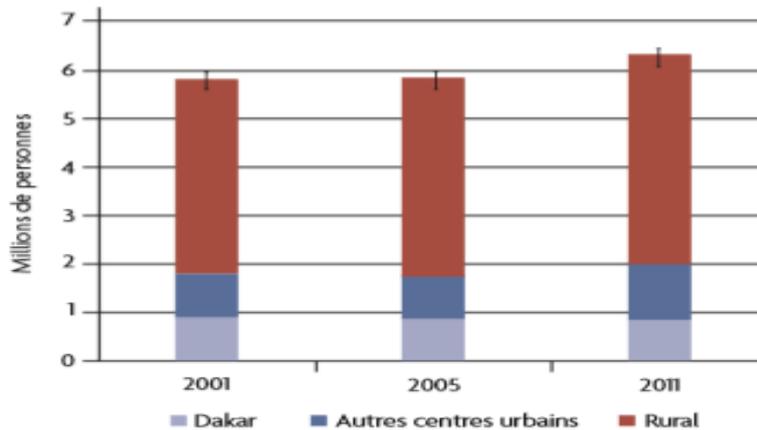
Figure 5: Évolution de la pauvreté au Sénégal



Source : rapport de la banque mondiale sur la situation économique du Sénégal, 2014

Comme nous l'avons dit plus haut, le nombre de pauvres est plus important dans les zones rurales que dans les autres centres urbains, Dakar est la zone la moins touchée en termes d'effectifs, ceci de 2001 à 2011. (Réf. figure ci-dessous)

Figure 6: Répartition des pauvres selon le milieu de résidence



Source : rapport de la banque mondiale sur la situation économique du Sénégal, 2014.p15.

♣ Évolution de l'IDH du Sénégal.

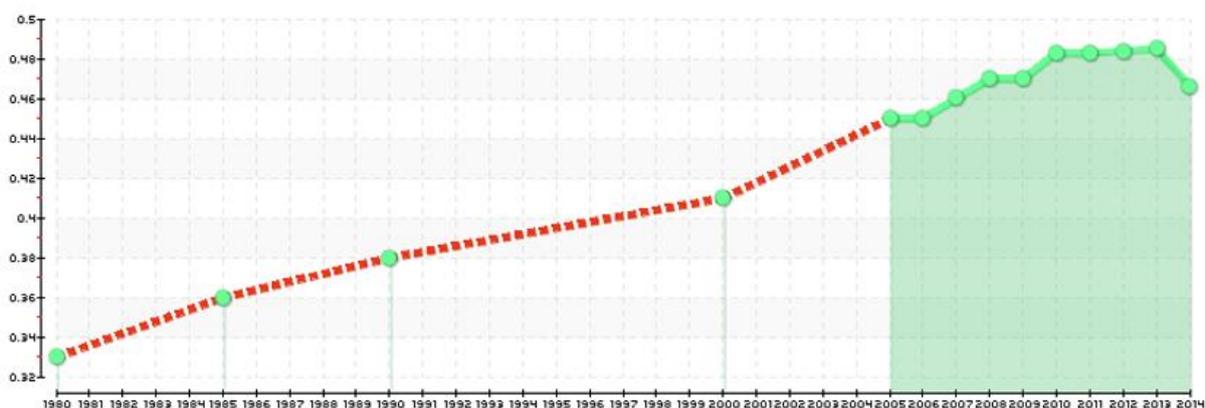
L'indice de développement humain est un indice statistique qui permet d'évaluer le niveau de développement humain des pays du monde, elle est créée en 1990 par le PNUD.

En plus du PIB par habitant du pays, elle tient en compte l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation.

De 1990 jusqu'en 2005, l'IDH du Sénégal croit avec le temps, ce qui montre que le niveau de développement s'améliore au fil du temps.

En 2006, cette valeur n'a pas évolué, ceci s'est fait remarquer par la croissance du pays, qui était de 3,3% en 2006 contre 5 % en 2005. À l'exception du secteur de télécommunications et de la construction, les autres secteurs ont été asphyxiés principalement par le niveau élevé du prix de pétrole (Banque mondiale, 2007). C'était aussi le même cas pour les années 2011, 2012, et 2013, par rapport à 2010. En 2014, on remarque que la valeur a considérablement chuté.

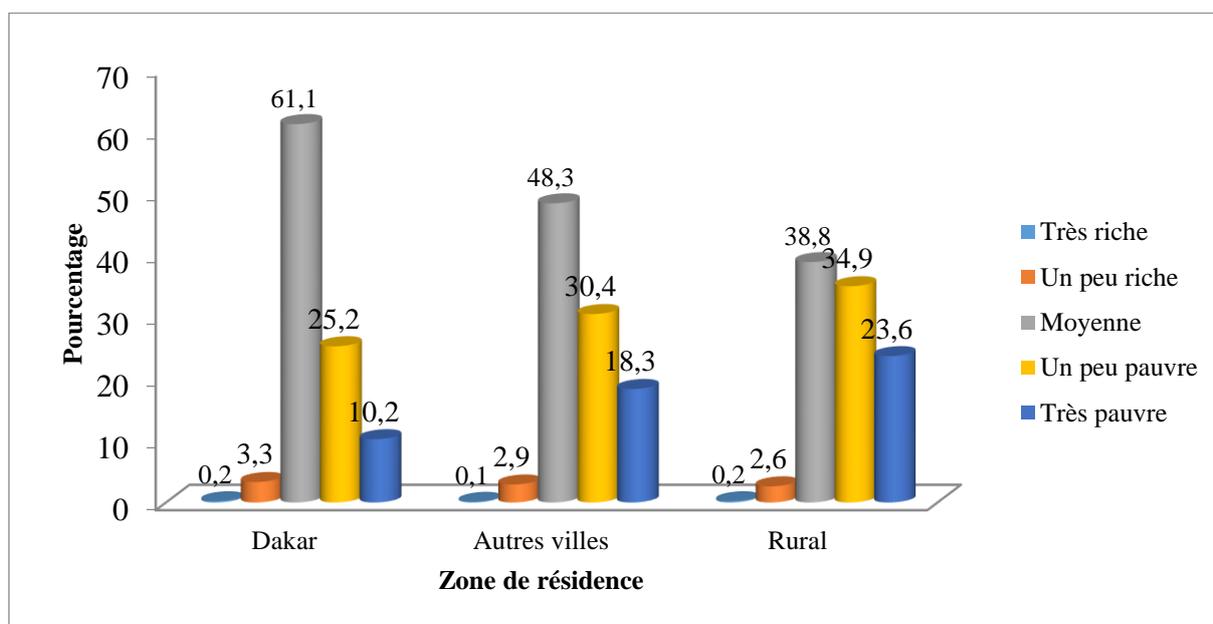
Figure 7: Évolution de l'IDH du Sénégal



Source : PNUD, 2015.

♣ **Pauvreté subjective selon le milieu de résidence**

Figure 8: Répartition de la pauvreté subjective selon la zone de résidence



Source : rapport ESPS II, ANSD, p.39.

L'analyse de ce graphique montre que plus on s'éloigne de la capitale, plus les individus se sentent menacés par la pauvreté. Néanmoins, 34,9% des ruraux se sont classés comme étant « un peu pauvre », les autres villes sont atteintes à 30,4%. Pour ceux qui se sont classés « un peu riche », 3,3% habitent à Dakar, 2,9% dans les autres villes et enfin 2,6% dans le rural. Quelle que soit la zone de résidence, la modalité la plus choisie est « moyenne ». Cependant, la proportion des chefs de ménage qui se sont classés comme étant moyennement riche, s'élève à 61,1% pour les ménages de Dakar, 48,3% pour ceux des autres villes et enfin 38,8% pour les ménages vivant dans les zones les plus éloignées de la capitale.

2. Revue empirique

L'approche objective de la pauvreté est basée sur des réponses données en ce qui concerne le niveau de revenu ou consommation du ménage comparé à un seuil donné. Les approches subjectives, quant à elles, corrigent ces méthodes en donnant l'opportunité à chaque individu de donner son propre point de vue sur son niveau de bien-être. Cependant, selon certains auteurs ces deux formes de pauvreté ne peuvent être dissociées. Desrosier et Simard (2007) ont montré que les deux formes de pauvretés à savoir monétaire et subjective ne peuvent pas être dissociées. Toutefois, certaines caractéristiques sont spécifiquement liées à la perception du bien-être financier. Selon eux, l'insuffisance de moyen financier l'année précédente l'étude ; le statut de locataire et un mauvais état sanitaire du chef de ménage sont les facteurs influant spécifiquement à la pauvreté subjective. Les ménages dirigés par une femme et les ménages résidant dans des zones résidentielles défavorisées sur le plan matériel y sont plus largement représentés. Cependant, certains auteurs ont spécifiquement travaillé sur cette approche. C'est le cas de Misangumukini (2013) qui a utilisé les données d'ELIM, 2006 pour expliquer la pauvreté subjective au Mali. Selon lui, certes, la pauvreté objective et le niveau de revenu n'influent pas sur la perception de la pauvreté, mais l'âge, le niveau d'instruction, la satisfaction des besoins minimums, la discrimination ont un effet sur la pauvreté subjective. Ces résultats sont conformes à ceux trouvés par Backiny-Yetna et Wodon (2005) sur les déterminants de la perception de la pauvreté au Gabon. Dans cette même logique d'idées, Szukielójc-Bieńkuńska, Fall et Verger (2005), ont rédigé un article portant sur « la pauvreté et exclusion en Pologne », en se basant sur un modèle logistique binomial. Ils ont pu déterminer que la pauvreté subjective est influencée par la profession du chef de ménage notamment les ouvriers non qualifiés. Le niveau d'éducation (primaire ou sans formation) de celui-ci, l'âge élevé (plus de 60ans), le nombre d'enfants dans le ménage (3 ou plus), le lieu d'habitation (petite ville), la présence d'un chômeur ou d'un handicapé dans le ménage, et enfin un ménage monoparental expliquaient la pauvreté subjective.

Par ailleurs, les travaux de Herrera, Roubaud et al (2006) sur les déterminants du bien-être subjectif à Madagascar et à Pérou ont montré une relation significative entre le niveau de revenu et le bien-être. Mais également, la santé, la qualité de l'emploi, la structure familiale ont un effet sur le bien-être. Ces résultats sont en accord avec ceux trouvés par Sy (2014). Ce dernier, en se basant sur les données de l'ESPS I de 2006, a montré que la perception du niveau de vie était en première ligne pour expliquer le bien-être subjectif.

Ces résultats ont entre autres montré que la pauvreté subjective est fortement liée à la fréquence des problèmes alimentaires du ménage, plus les problèmes alimentaires persistent dans les ménages, plus ils se sentent pauvres. En plus de cela s'ajoute les variables sociodémographiques comme l'âge avec un coefficient positif, le genre du chef de ménage étaient aussi influant, dans le sens où, les ménages dirigés par des femmes se sentaient plus pauvres que ceux dirigés par des hommes, le milieu de résidence (les ménages vivant dans les ruraux ont tendance à se sentir plus pauvres). En dehors de ces dimensions socio-économiques, les résultats d'autres facteurs non économiques de la pauvreté (exclusion, inégalité sociale, culturelle, politique et justice sociale) viennent renforcer ce sentiment de pauvreté.

Par ailleurs, d'autres auteurs se basent sur d'autres variables pour expliquer la perception de la pauvreté. Niang (2000), à travers une étude qualitative dans la région de Diourbel au Sénégal, ont montré que dans les zones urbaines, ceux qui se sentent pauvres vivent dans les périphéries des villes du fait de l'état des infrastructures, mais aussi de la durée de leurs installations dans les villes pour les migrants (une relation inverse a été décelée entre la durée d'installation dans les villes et le passage du groupe des pauvres au non pauvres). Dans certains ménages, la pauvreté est due aux conséquences d'un évènement malheureux comme le licenciement, la retraite, décès du soutien de la famille... etc. D'autres facteurs peuvent expliquer la pauvreté parmi lesquels, les facteurs religieux, la « terre sainte de TOUBA », attire certains ménages qui abandonnent leurs activités dans leurs villages, et viennent s'installer dans les périphéries de TOUBA pour le seul motif d'être proche de « SERIGNE TOUBA ».

Conclusion partielle

Pour ce chapitre, nous avons fait intervenir les différents types de pauvreté selon les institutions, les différentes formes de mesures de pauvreté. Enfin, la revue de littérature nous a permis de sélectionner l'ensemble des variables qui nous permettront d'expliquer notre phénomène.

Chapitre 2 : Méthodologie et description des variables

Dans ce chapitre, il est question de préciser la source des données, la méthodologie d'analyse et faire une description des variables d'études.

I. Méthodologie

1. Échantillonnage et source des données

Les données utilisées dans ce mémoire proviennent de la deuxième Enquête de Suivi de Pauvreté au Sénégal (ESPS II) réalisée en 2011 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

L'étude a été menée dans le but d'évaluer l'impact économique des efforts faits dans le cadre des deux Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). En effet, les résultats de cette évaluation devraient servir de base de la rédaction d'un document sur les stratégies nationales pour le développement économique et social du Sénégal entre 2011-2017. C'est dans ce cadre que la deuxième enquête de suivi de pauvreté a été réalisée. Sur ce, *« cette enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal, qui est une réplique de celle 2005-2006, visait principalement à fournir les principaux indicateurs de pauvreté, permettre de dresser un profil de pauvreté, faire ressortir les caractéristiques socioéconomiques des différents groupes sociaux et analyser les déterminants de la pauvreté »* (rapport ESPS II, p.4).

La population d'étude était les ménages sénégalais, à l'exception des personnes sans domiciles fixes et celles vivantes dans des abris de fortune comme les lieux de culte et les marchés.

En ce qui concerne le plan de sondage, le recueil des données a été fait en suivant un sondage aléatoire, et en faisant appel à un échantillonnage par grappe à deux degrés avec stratification au premier degré. Au premier degré, les unités statistiques (unités primaires) étaient composées des districts de recensement (au total 9 780 DR dans l'ensemble du territoire) définis lors du Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002. Un DR est une aire géographique ayant des limites et une taille (nombre d'habitants et de ménages) connues en 2002.

Au second degré, les unités secondaires étaient des ménages. La taille de l'échantillon au départ était composée de 20 250 ménages dont 12 690 en milieu urbain et 7 560 en milieu rural. Au premier degré, il est tiré 1 125 grappes ou districts de recensement (DR). En prenant en compte le découpage administratif, il est tiré au premier degré 25 DR par département, dont 15 en milieu urbain et 10 en milieu rural. Au second degré, il est extrait dans chaque grappe 18 ménages. Afin d'améliorer la mesure et l'analyse de la pauvreté par rapport à l'ESPS I. Ainsi, cette présente étude (ESPS II) a essayé d'être plus détaillée en désagrégeant les postes de dépenses alimentaires et en individualisant certaines catégories de dépenses non alimentaires (éducation, santé).

L'enquête se faisait par interviews direct au moyen d'un questionnaire composé de plusieurs sections (25 sections). Deux sous échantillons composaient la population enquêté.

-Un sous échantillon réduit qui représente le un tiers (1/3) de l'ensemble. Celui-ci était administré l'ensemble du questionnaire,

-et le reste, seulement une partie du questionnaire (questionnaire allégé) était appliqué. Ce dernier était composé de 13 500 ménages.

2. Sélection de l'échantillon et apurement

La base de données à notre disposition est la base « ménage ». Ainsi, elle comportait 3084 ménages. Nous avons effectué quelques opérations d'apurement sur cette base de données, pour corriger certaines données non valides ou manquantes.

Seuls les individus ayant au plus une valeur manquante (ou invalide) sur l'ensemble des variables explicatives étaient concernées par cette opération d'apurement, tout individu ayant plus d'une valeur manquante était complètement exclu de la base. De plus, tout individu n'ayant pas de renseignement sur notre variable d'intérêt était automatiquement exclu. Enfin, nous avons obtenu un échantillon de 892 ménages.

- **Méthodes utilisées**

La méthode d'apurement dépend de la variable qui contient la donnée manquante. Ainsi pour les variables qualitatives, la donnée manquante était corrigée en utilisant le mode de la variable en question.

Pour ce qui concerne les variables quantitatives, c'est la méthode de la moyenne que nous avons utilisé.

3. Méthodologie d'analyse

Avant de passer à la modélisation, nous allons en premier lieu faire une description des données. Celui-ci va nous permettre d'avoir le maximum des informations sur nos variables prises individuellement.

Ensuite une analyse bivariée, qui à son tour va nous permettre de croiser notre variable d'intérêt avec chacune des variables indépendantes. Les croisements dépendront de la nature de la variable indépendante. Ceci dit, soit un test de khi-deux soit une analyse de variance fera l'objet de nos analyses.

Enfin, nous allons passer à l'analyse multivariée. Pour cette dernière, nous avons porté notre choix sur un modèle multinomial plus particulièrement un modèle logistique ordinal afin d'identifier les facteurs influant sur la catégorie d'appartenance de l'individu, en prenant en compte de l'ensemble de ces informations.

Le choix a été guidé par la revue de littérature, mais aussi en fonction de la nature de notre variable d'intérêt. En effet, notre variable d'intérêt est une variable ordinaire à catégorie rangée, avec une batterie de modalités allant de « très riche à très pauvre ». La plupart des études que nous avons pu lire portant sur ce domaine utilisaient un modèle logistique binomial, vu la nature de leur variable dépendante qui était binomiale.

Pour ce travail, le but est de déterminer les rapports des chances (odds ratio) pour un chef de ménage donné selon ses caractéristiques sociodémographiques, ou autres de se classer très pauvre, pauvre, moyen, riche ou très riche. Ce sont les deux principales raisons qui nous ont poussés à porter le choix sur le modèle logistique ordinal. Différentes sortes de modèles logistiques existent.

4. Présentation du modèle utilisé

La régression logistique est une technique très utilisée en économétrie, elle permet d'identifier la relation qui peut exister entre une variable dépendante de nature qualitative (binomiale ou multinomiale) et une ou plusieurs variables indépendantes de nature qualitative ou quantitative. Selon la nature du phénomène qu'on veut expliquer, le type de modèle diffère.

❖ Logistique adjacent

Pour le « logit adjacent », il s'agit de modéliser les rapports de chance de passage d'une modalité à une autre de la variable dépendante tout en utilisant une combinaison linéaire des variables indépendantes considérées. Autrement dit, le modèle adjacent estime le nombre de chances qu'un individu pris au hasard voit son choix augmenter d'une unité. Par conséquent, il s'agit d'estimer les rapports de chance de passage de k à k+1.

5.Méthode de résolution

Comme chaque modèle économétrique, la résolution dépend de la nature des variables, pour notre cas, la résolution de ces équations est faite par maximisation du logarithme de la vraisemblance (*logarithme likelihood (LL)*) qui se note comme suit :

$$LL = \sum_{\omega} y_1(\omega) \ln \pi_1(\omega) + \dots + y_K(\omega) \ln \pi_K(\omega)$$

En pratique, la ligne de commande suivante permet d'obtenir les estimateurs du modèle avec le logiciel stata 13.

Ologit variable dépendante variables indépendantes

Seulement la significativité et le signe des coefficients auront un sens sur les résultats issus de cette commande. À des fins d'interprétation, le calcul des odds ratio des coefficients trouvés précédemment seront nécessaires. En régression logistique, l'odds ratio (rapport de chance) n'est rien d'autre que l'exponentielle du coefficient de chaque variable.

$$OR_j = e^{\hat{\alpha}_j}$$

Avec :

-e : la fonction exponentielle

En pratique, ils sont obtenus en ajoutant en option « **or** » sur la commande précédente.

6. Limites du modèle

Comme tout modèle, il existe des limites le nôtre n'en fait pas exception. Ce type de modèle non seulement est difficile à utiliser, mais aussi présente des limites par rapport aux autres modèles.

➤ **L'absence de normalité des erreurs**

Vu la nature de notre variable dépendante qui est ordinale, les résidus calculés ne suivent pas automatiquement une loi normale. Ce constat ne remet pas en cause la robustesse de nos estimateurs pour les modèles ordinaux.

➤ **L'hétéroscédasticité des erreurs**

Puisque les résidus peuvent ne pas suivre une loi normale, donc la variance sera fonction des variables indépendantes. Par conséquent, les modèles à variable dépendante qualitative sont suivis d'une variance variable.

➤ **La faible valeur du coefficient de détermination**

Un paramètre très important pour apprécier la qualité du modèle. Le pseudo R^2 permet d'identifier la part de la variabilité de la variable dépendante qui est expliquée par les variables indépendantes. Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, la non-linéarité de ces types de modèles, conduit à une valeur faible de ce paramètre.

II. Description des variables du modèle

1. Liste des variables utilisées

Il s'agit de choisir les variables censées influencer la pauvreté subjective. Ce choix a été guidé par la revue de littérature, mais aussi en fonction de la base de données à notre disposition.

Le tableau ci-dessous nous permet de préciser pour chaque variable comment elle a été intitulée dans la base de données.

Pour des raisons liées aux difficultés d'interprétation des résultats, nous avons choisi de dichotomiser certaines variables initialement multichotomiques.

Tableau 2: Liste des variables

Variabiles	Nom dans la base de données	Code des Modalités
Pauvreté subjective	<i>Pauvsub</i>	1. Très pauvre/2.Pauvre/3.Moyen/4.Riche/5.Très riche
La taille du ménage	<i>Taille</i>	
Le genre du chef de ménage	<i>sexcm</i>	1. Masculin /2. Féminin
Âge du chef de ménage	<i>Agetranch</i>	
La pauvreté monétaire	<i>pauvre</i>	1. Pauvre/0.Non pauvre
Ethnie	<i>wolof</i>	1. Wolof/0.Autres
Scolarisation	<i>AlphabetD</i>	1. Scolarisé/0.Non scolarisé
Handicap	<i>handicapD</i>	1. Handicap /0. Non handicap
Affiliation	<i>affiliated</i>	1. Affilié /0. Non affilié
Statut d'occupation	<i>actifoccupé</i>	1. Occupé/0.Non occupé

Source : Auteur, à partir des données d'ESPS II

2. Définition des différentes variables

Avant l'utilisation d'une variable, sa description est nécessaire.

✓ **Catégorie d'appartenance (pauvreté subjective).**

Une variable de nature ordinale à catégorie rangée. Il constitue en effet notre variable d'intérêt, c'est dans cette colonne que chaque individu enquêté, se classe selon sa catégorie d'appartenance, aucune mesure d'influence n'est utilisée par l'enquêteur, pour permettre à l'enquêté de choisir son groupe d'appartenance. Nous pouvons l'appeler la catégorie d'« appartenance psychologique ». Ainsi, comme nous l'avons souligné un peu plus haut, elle prend ses valeurs entre très pauvre et très riche.

✓ **Âge du chef de ménage.**

C'est une variable quantitative continue, c'est dans cette variable que chaque individu mentionne son âge en année lors du recueil de données. Seul l'âge du chef de ménage était retenu.

✓ **Scolarisation**

Il s'agit dans cette variable de capter les informations concernant le niveau intellectuel du chef de ménage. Pour faciliter l'analyse, nous avons juste considéré la scolarisation. Elle a deux modalités à savoir scolarisé ou non scolarisé, il s'agit pour l'enquêté (chef de ménage) de dire s'il a une fois fait l'école moderne ou non.

✓ **Handicap mental ou physique**

Il s'agit pour cette variable de se renseigner de l'état de santé physique ou mentale du responsable du ménage. Les maladies temporaires n'étaient pas considérées dans cette variable. Elle est de nature dichotomique avec comme modalité « Oui ; Non », c'est dans cette variable où chaque répondant mentionnait s'il a un handicap mental ou physique.

✓ **Affiliation à une institution d'assurance maladie/retraite**

Il s'agit ici pour l'enquêté d'affirmer ou d'infirmer s'il est membre d'une institution d'assurance santé, ou de retraite. Sur ce, les institutions retenues dans l'enquête sont le FNR (Fonds National de Retraité) ; l'IPRES (Institut de Prévoyance retraité au Sénégal), CSS (Caisse de Sécurité Sociale), et l'ensemble des mutuelles de santé.

✓ **La taille du ménage**

Cette variable quantitative donne des informations sur le nombre de personnes dans le ménage.

✓ **Le genre du chef de ménage**

Il s'agit du sexe du chef de ménage.

✓ **Situation d'activité**

Une variable initialement nominale multichotomique, qui donne le statut professionnel du chef de ménage, elle est initialement scindée en trois modalités à savoir, les actifs occupés (travailleurs), les chômeurs (les actifs qui sont à la recherche d'un travail) et les inactifs (ce sont des individus ayant un handicap qui les empêche de travailler, ou les individus qui sont à la retraite).

Pour cette variable, nous avons choisi de la dichotomiser en regroupant les chômeurs et les inactifs dans une modalité appelée « inoccupé » et le reste « occupés ».

✓ **Pauvreté objective**

Une variable dichotomique, en fonction des informations économiques fournies par les enquêtés, chaque individu a été classé par l'ANSD soit pauvre, ou non pauvre.

La méthode utilisée est celle des coûts des besoins de base. Elle prend en compte la consommation alimentaire et non alimentaire. Pour la première, la ligne a été bâtie

afin de permettre à un adulte d'acheter l'équivalent de 2400 Kcal par jour, le panier considéré était composé de 26 biens les plus consommés¹².

En ce qui concerne le seuil non alimentaire, « *puisque'il n'y a pas de normes dans le domaine non alimentaire, la ligne non alimentaire est déterminée comme la dépense non alimentaire des ménages dont la dépense alimentaire est proche de la ligne de pauvreté alimentaire* ». (Rapport ESPS II, p.26).

De la consommation non alimentaire, les dépenses alimentaires étaient majorées de ces montants afin de déterminer la consommation de chaque individu.

✓ **L'ethnie d'appartenance du chef de ménage**

Elle était une variable à plusieurs modalités, la variable renseignait pour chaque répondant son ethnie. Vu le nombre élevé de modalités, nous avons choisi de la transformer en variable « dummy », en utilisant la modalité « wolof » qui était la plus représentée, les autres ethnies sont toutes regroupées ensemble.

3. Test de conformité de la représentativité de l'échantillon

L'idée directrice de ce test, c'est de vérifier si du point de vue de la variable d'intérêt, notre échantillon a la même distribution que la population sénégalaise. Vu la nature de notre variable d'intérêt, le test appliqué est un test d'ajustement de khi-deux.

Comme la plupart des tests statistiques, il est soumis à deux hypothèses.

H0 : L'échantillon n'est pas représentatif de la population sénégalaise

H1 : L'échantillon est représentatif de la population sénégalaise.

¹² Rapport ESPS II, p.26

Tableau 3: Test de conformité de l'échantillon

	Échantillon	Population ¹³	Effectifs théoriques	Résidu	P-value
Très pauvres	21,41 %	25,8 %	228,9	-37,9	0,015
Pauvre	35,09 %	30,7 %	273,5	39,5	
Moyen	41,26 %	41,5 %	371,7	-3,7	
Un peu riche	1,91 %	1,8 %	14,9	2,1	
Très riche	0,34 %	0,2 %	3,0	0,0	
Total	100	100			

Source : Auteur, à partir des données ESPS II

Le test appliqué suit un khi-deux, à 4¹⁴ degrés de liberté, la probabilité obtenue est égale à 0,015 inférieure à 0,05, donc on rejette l'hypothèse nulle. Par conséquent, au seuil de 5 %, la distribution de la variable « pauvreté subjective » est la même dans notre échantillon que dans la population. Ceci nous permet de pouvoir poursuivre notre travail, car notre échantillon reflète une image significative de la population générale.

4. Le modèle de recherche

Pour le cas de notre travail, nous avons opté notre choix sur le modèle logistique ordinal adjacent. Ainsi, en fonction de notre objectif de recherche, ce modèle nous permettra de faire nos estimations et atteindre nos objectifs fixés.

Formulation de l'équation :

Notre équation de régression est :

$$\ln [P (\text{Pauvsub}=k+1/X) / P (\text{Pauvsub} = k/X)] = a_0 + a_1 * \text{taille} + a_2 * \text{sexcm} + a_3 * \text{agetranch} + a_4 * \text{pauvre} + a_5 * \text{wolof} + a_6 * \text{AlphabetD} + a_7 * \text{affiliated} + a_8 * \text{actifoccupé} + a_9 * \text{handicapD}.$$

¹³ Pauvreté et condition de vie des ménages 2015, ANSD.

¹⁴ Nombre de modalités moins un.

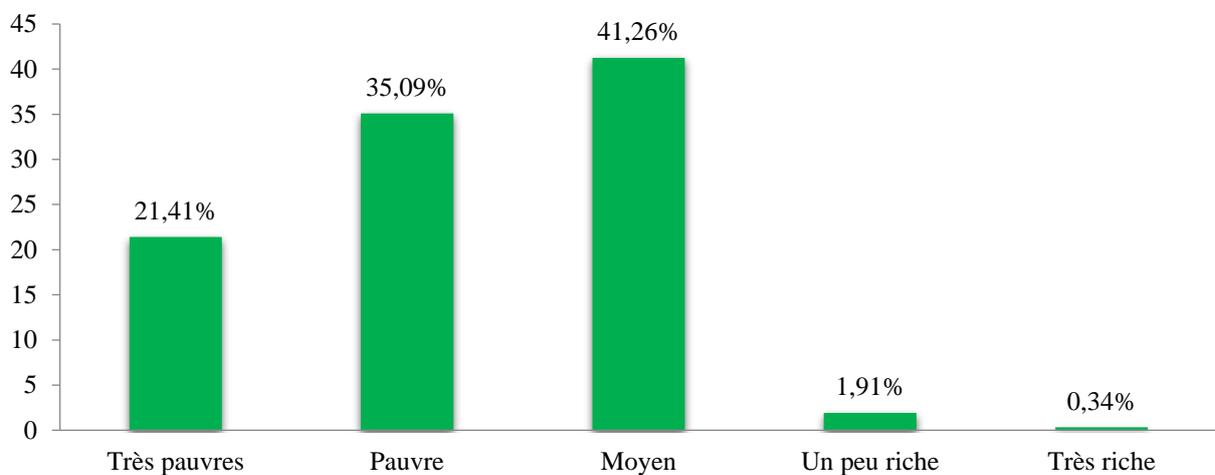
III. Analyse descriptive

Il s'agit ici de faire une analyse descriptive des variables retenues.

❖ Étude de la variable d'intérêt

La répartition de la population en fonction de la pauvreté subjective montre que 21,41 % se sont classés très pauvre. Cette catégorie occupe la troisième position par rapport aux modalités les plus citées. La plupart (41,26 %) se sentent moyens par rapport à la pauvreté, celle-ci est citée par 368 chefs de ménage. Les chefs de ménages qui se classent riches (un peu riche et très riche) représentent 2,15 % de l'ensemble de la population de notre étude.

Figure 9: Répartition de l'échantillon par rapport à la pauvreté subjective

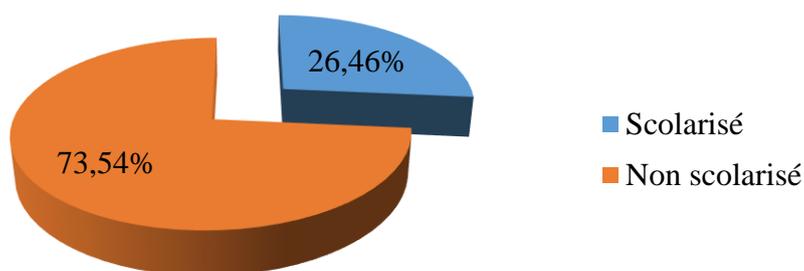


Source : Auteur, à partir des données ESPS II

❖ Étude descriptive de la variable scolarisation

À défaut du niveau de scolarisation, nous avons choisi la scolarisation pour pouvoir mesurer l'effet de l'école moderne sur notre phénomène.

Figure 10: Répartition des individus selon la scolarisation



Source : Auteur, à partir des données ESPS II

La plupart des individus considérés dans cette étude ne sont pas scolarisés ; avec une proportion de 73,54 % (n=656), contre une petite partie (26,46 %) scolarisée ; dans toute la population sénégalaise, le pourcentage des chefs de ménage non scolarisés s'élève à 66,2¹⁵ % ; une proportion non éloignée de la proportion de notre échantillon.

❖ **Âge de l'enquêté**

Tableau 4: Quelques paramètres descriptifs de l'âge des chefs de ménage

	Âge
Moyenne	51,57 ans
Médiane	51 ans
Variance	224,652 ans
Écart-type	14,988 ans ²
cv	0,291
Minimum	17 ans
Maximum	95 ans
Asymétrie	0,251
Aplatissement	-0,458
Q1	40 ans
Q3	62 ans

Source : Auteur, à partir des données ESPS II

Pour ce qui concerne l'âge des individus enquêtés, le tableau ci-dessus nous montre que le plus jeune parmi les chefs de famille avait 17 ans, si on considère que l'âge minimal pour devenir majeur est 18 ans, donc on peut dire qu'il y avait des chefs de ménages mineurs, en considérant la définition du ménage en démographie, cet âge peut être considéré comme valide. Du côté opposé, le chef de ménage le plus âgé avait 95 ans.

L'âge moyen des individus est de 51,57 ans comparé avec l'âge moyen des chefs de ménage sénégalais lors du recueil des données qui s'élevait à 53 ans, ces deux valeurs sont statistiquement égales (cf. tableau ci-dessous), donc suite à ces résultats on peut dire que notre échantillon est représentatif de la population par rapport à la variable âge.

¹⁵ Rapport ESPS II

Tableau 5: Test de comparaison de moyenne

	Valeur du test = 52					
	t	ddl	P	Différence moyenne	Intervalle de confiance 95 % de la différence	
					Inférieure	Supérieure
Âge du chef de ménage	-0,862	891	0,389	-, 433	-1,42	0,55

Source : Auteur, à partir des données ESPS II

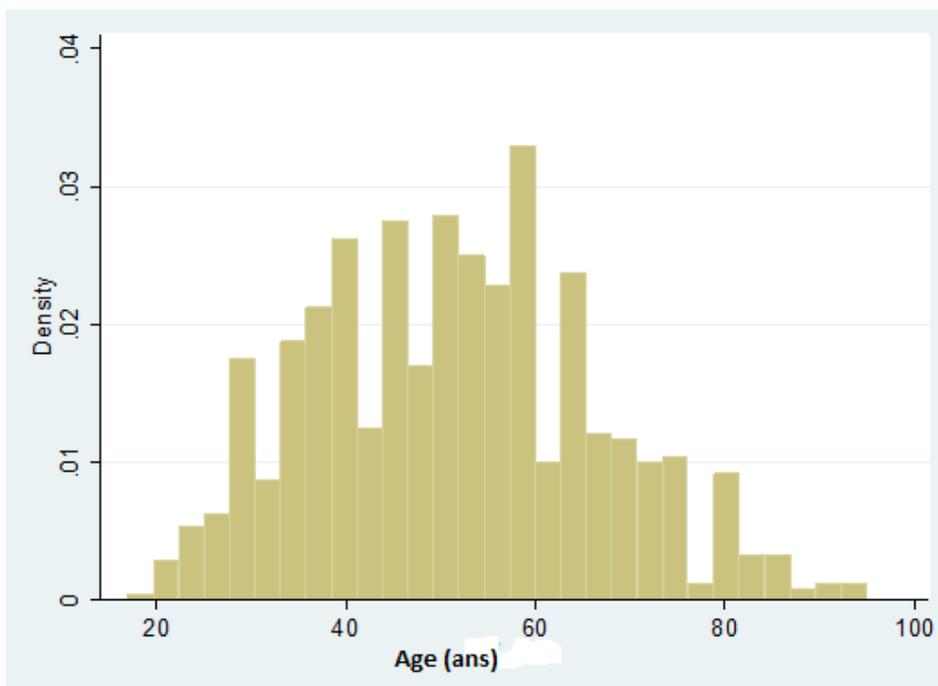
La valeur du coefficient de variation montre que la répartition en fonction de l'âge est homogène ($cv < 30\%$) ; ce qui montre que les individus avaient presque des âges plus proches.

25 % des individus étaient âgés de moins de 40 ans ; tandis que les 75 % avaient un âge inférieur à 62 ans.

La distribution de l'âge est plus aplatie que la distribution de la loi normale (aplatissement < 0) ; tandis qu'elle est étalée vers la droite (coefficient d'asymétrie > 0).

La représentation graphique de la variable montre que la distribution est plus mince vers les queues et concentrée vers le centre.

Figure 11: Distribution de l'âge des individus



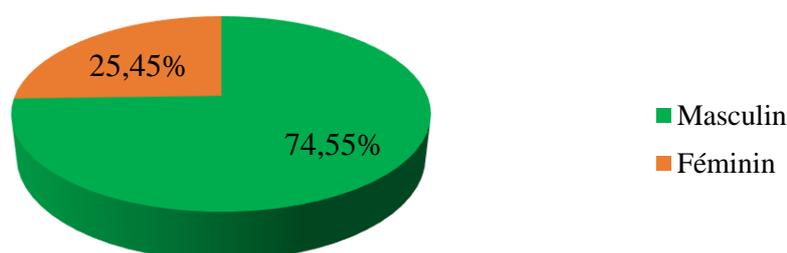
Source : Auteur, à partir des données ESPS II

❖ Répartition des ménages en fonction du genre du chef de ménage

Près de 3/4 des ménages de notre échantillon sont dirigés par des hommes, 74,55 %, contre 25,45 % dirigés par des femmes. Cette répartition montre la prédominance des hommes en tant que responsable des ménages sénégalais africains en général et sénégalais en particulier.

Toutefois, une évolution de la proportion des ménages dirigés par des femmes augmente avec le temps ; elle est passée de 20 % entre 2005-2006¹⁶ à 27,4 % en 2011¹⁷.

Figure 12: Répartition des ménages selon le genre du chef



Source : Auteur, à partir des données ESPS II

❖ Description de la taille du ménage.

Tableau 6: Quelques paramètres descriptifs de la taille du ménage

Taille	Statistique
Moyenne	8
Médiane	7
Écart-type	5,28
CV	0,64
Minimum	1
Maximum	36
Asymétrie	1,42
Aplatissement	6,11
Q1	5
Q3	10

Source : Auteur, à partir des données ESPS II

En moyenne chaque ménage était composé de 8 membres, celle-ci montre que nos ménages ont des tailles relativement élevées, cette moyenne est approximativement proche avec celle de la population sénégalaise (9¹⁸ membres). De plus, les 25 % des ménages ayant peu de

¹⁶ ESPS I

¹⁷ ESPS II

¹⁸ ESPS II

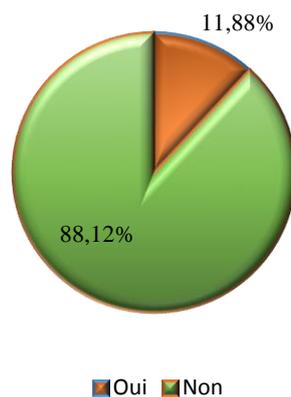
membres ont moins de cinq (5) individus. La moitié des ménages avait moins de 7 membres, le ménage ayant déclaré le plus de membres (36) est dirigé par un agriculteur âgé de 37 ans, n'ayant aucun niveau d'instruction.

La distribution de la taille est hétérogène ($cv > 30\%$), étalée vers la droite (asymétrie > 0) et moins aplatie que celle de la loi normale.

❖ Handicap mental ou physique

Sur l'ensemble de 892 individus, 106 (11,88 %) avaient un handicap physique ou mental, ils s'élèvent à 3,4 % au niveau national selon les informations recueillies dans la base de données, contre 786 (88,12 %) qui n'en ont aucun handicap. On peut affirmer que le handicap mental ou physique n'a touché qu'une petite partie des chefs de ménages de notre base de données.

Figure 13: Répartition en fonction du handicap mental ou physique des individus.



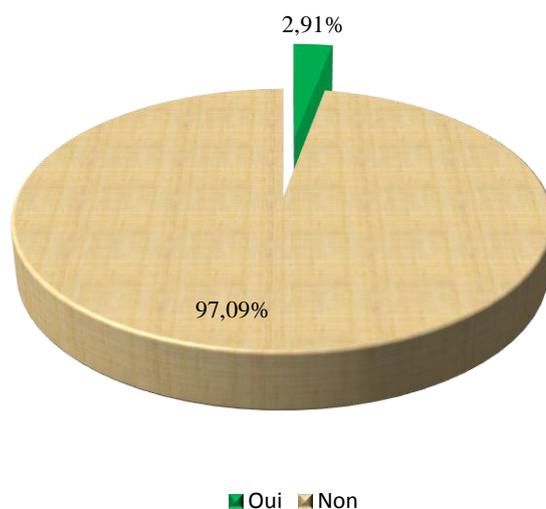
Source : Auteur, à partir des données ESPS II

❖ Affiliation à une institution d'assurance maladie/retraite

Sur l'ensemble des chefs de ménages qui composent notre échantillon, la plupart ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance de retraite, ou d'assurance maladie ; au total, 866 chefs de ménages soient 97,09 %.

Seulement 2,91 % se sont affiliés à une institution de prévoyance, le moment du recueil des données, les institutions retenues dans cette étude sont le FNR (fonds national de retraité) ; l'IPRES (Institut de prévoyance retraité au Sénégal), CSS (caisse de sécurité sociale), et l'ensemble des mutuelles de santé.

Figure 14: Représentation de la population selon l'affiliation à une institution de retraite

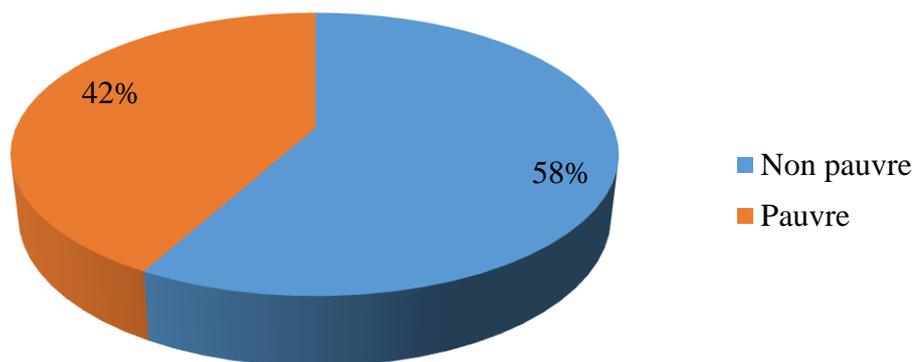


Source : Auteur, à partir des données ESPS II

❖ Répartition de la population en fonction de la pauvreté monétaire

La figure ci-dessous montre que 57,96 % soit 517 individus sont non pauvres contre 42,04 % qui sont classés pauvres. Ces résultats montrent une légère différence entre notre échantillon et la population sénégalaise dont les estimations de l'incidence de pauvreté au niveau national s'élèvent à 55,2 % en 2001-2002 ; 48,3 % entre 2005-2006 ; et 46,7 % entre 2010 et 2011¹⁹.

Figure 15: Répartition de l'échantillon par rapport à la pauvreté monétaire



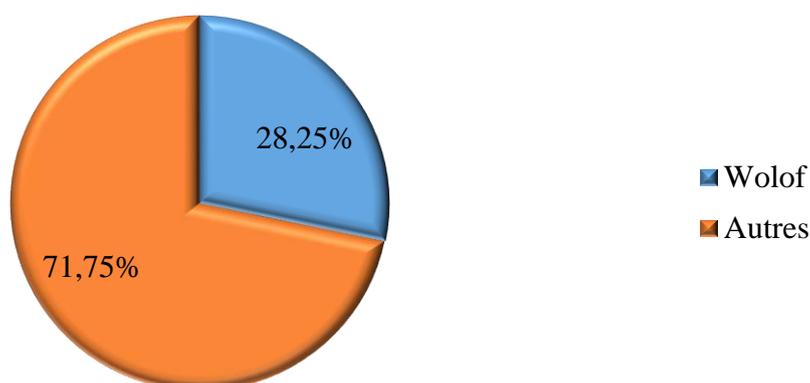
Source : Auteur, à partir des données ESPS II.

¹⁹ Rapport ESPS II, p.29

❖ Répartition de l'échantillon en fonction de l'ethnie du chef de ménage.

À défaut d'utiliser la variable région, nous avons considéré l'ethnie du chef de ménage. Pour ce caractère, notre échantillon est réparti comme suit (Figure 15).

Figure 16: Répartition en fonction de l'ethnie du chef de ménage



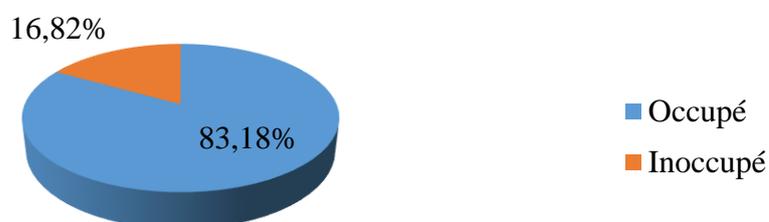
Source : Auteur, à partir des données ESPS II

Notre échantillon, est représenté par 252 ménages (28,25 %) dirigés par des « wolofs », contre 640 dirigés par des individus issus d'autres ethnies, ce lot a été dominé par les « Poulars », et les « Sérères ». L'ethnie la moins représentée était le « Balante ».

❖ Répartition de la population en fonction du statut professionnel

Plus des 3/4 des ménages qui composent notre échantillon avaient des chefs occupés (83,18 %), ce taux est plus élevé que celui de l'ensemble de la population sénégalaise (70 %²⁰). Les inoccupés sont plus représentés par des inactifs (16,03 %), le reste sont des chômeurs (0,78 %).

Figure 17: Répartition de l'échantillon selon le statut d'occupation



Source : Auteur, à partir des données ESPS II

²⁰ Rapport ESPS II

Conclusion partielle

En guise de conclusion, ce chapitre nous a permis de préciser la méthodologie choisie, de faire une description sur l'ensemble des variables qui seront utilisées dans l'analyse des données en fonction de notre échantillon.

Chapitre 3 : Résultats et discussions

Dans ce chapitre, en fonction des données à notre disposition, nous allons faire une analyse bivariée avant de passer à la régression « logistique ordinaire adjacente » afin de pouvoir retenir les variables qui expliquent la pauvreté subjective au Sénégal.

I. Analyse statistique des données

1. Analyse bivariée

Dans cette section, il s'agit d'étudier le lien entre la variable dépendante et chaque variable indépendante. Comme nous l'avons montré dans la méthodologie, ce lien sera la conclusion d'un test de khi-deux ou d'un test basé sur l'analyse de la variance selon les conditions d'applicabilité.

❖ Relation entre la variable d'intérêt et les variables indépendantes retenues

Puisque la variable dépendante est une variable qualitative, la recherche du lien dépendra de la nature de la variable indépendante en question ; dans notre travail deux cas se présentent :

- la variable indépendante est une variable qualitative.

Le lien entre deux variables qualitatives est déterminé par le test de Khi-deux de Person.

Calcul du Khi deux :

$$X^2 = \sum \frac{(E_o - E_e)^2}{E_e}$$

Avec E_o : Effectifs observés

E_e : Effectifs estimés

Hypothèse du test :

H_0 : Pas de lien significatif entre les variables.

H_1 : Existence d'un lien significatif entre les variables.

Comme pour la plupart des tests statistiques, la prise de décision est faite à partir de la valeur de la probabilité calculée. Si cette dernière est inférieure à 0,05 (seuil de risque) ; on rejette l'hypothèse nulle (H_0) ; dans le cas contraire, on accepte H_0 .

L'intensité du lien sera déterminée avec le V de Cramer.

Formule de V de Cramer :

$$V = \sqrt{\frac{X^2}{n * (m - 1)}}$$

Avec :

X^2 : la valeur de Khi deux.

n = taille de l'échantillon

m= le minimum entre le nombre de lignes et le nombre de colonnes

- la variable indépendante est une variable continue.

Dans le cas où la variable indépendante est une variable quantitative continue, le test utilisé est l'Analyse de la Variance (ANOVA). Il consiste à calculer la moyenne de la variable quantitative continue dans chaque groupe (modalité) de la variable qualitative, et à comparer ces moyennes.

Hypothèse du test :

H_0 : Moyennes égales entre ces groupes

H_1 : Moyennes inégales entre ces groupes.

La règle de décision est la même que pour le test de khi-deux.

2. Récapitulatifs des analyses bivariées

Le tableau ci-dessous donne le résumé des analyses bivariées. Nous avons choisi ici de présenter seulement les variables significatives.

Tableau 7: Résumé des analyses bivariées

Pauvreté subjective	Taille (Écart type)	Pauvreté monétaire (% Oui)	Handicap (% Oui)	Scolarisation (% scolarisé)	Ethnie (% Wolof)	Affiliation (% Oui)
Très Pauvre (n=191)	8,84 (±4,12)	108 (56,54 %)	37(19,37 %)	28(14,66 %)	31(16,23 %)	190(99,48 %)
Pauvre (n=313)	8,08 (±5,22)	134 (42,81 %)	36(11,50 %)	70(22,36 %)	90(28,75 %)	309(98,72 %)
Moyen (n=368)	8,99 (±5,47)	123 (33,42 %)	33(8,97 %)	130(35,33 %)	123(33,42 %)	348(94,57 %)
Peu Riche (n=17)	11 (±8,94)	8 (47,06 %)	0(0 %)	8(47,06 %)	7(41,18 %)	16(94,12 %)
Très Riche (n=3)	6,67 (±6,43)	2 (66,67 %)	0(0 %)	0(0 %)	1(33,33 %)	3(100 %)
P-value	0,000	0,000	0,003	0,0001	0,001	0,017
(V de Cramer)		0,1794	0,1338	0,201	0,15	0,102
Test	ANOVA	Khi-deux	Khi-deux	Khi-deux	Khi-deux	Khi-deux

Source : Auteur, à partir des données ESPS II

✓ Commentaires

❖ Le croisement entre l'ethnie du chef de ménage et la perception de la pauvreté, montre que parmi les ménages classés « peu riche », ceux dirigés par un responsable d'ethnie Wolof représentent 41,18 %, ce qui est une proportion élevée par rapport aux autres ethnies. Pour ce qui concerne les ménages « très riches », le pourcentage des chefs wolofs s'élève à 33,33 %. Pour les « très pauvres », les wolofs ne présentent qu'une faible proportion (16,23 %) par rapport aux autres groupes formés par la variable d'intérêt. Le lien entre ces deux variables est statistiquement significatif ($p=0,001$), l'intensité du lien est faible, car la valeur du V de Cramer est proche de zéro que de 1 ($v=0,15$).

❖ La taille moyenne est sensiblement la même pour les ménages très pauvres, pauvres et moyens (8 individus). Les ménages très riches enregistrent la moyenne la plus faible, six(6) individus. Par contre, les ménages qui se sont classés « moyen » sont parmi ceux qui ont le plus d'individus en charges. Une exception se démarque sur les ménages un peu riches, dont la taille moyenne est très élevée (11 membres). Pour ce groupe la dispersion autour de la moyenne est la plus élevée donc une hétérogénéité par rapport aux autres groupes en fonction du nombre de personnes en charge du ménage. Cette exception se confirme avec le test de comparaison de moyenne ($p=0,000$). Autrement dit, la taille moyenne varie d'un groupe à un autre.

❖ Parmi ceux qui se sont classés très pauvres, 56,54 % se trouvent en dessous de la ligne de pauvreté monétaire. Parmi ceux qui se sont classés « très riche », 66,67% sont pauvres monétairement. Cette proportion s'élève à 46,07% dans le groupe de « peu riche ». Les deux formes de pauvreté sont statiquement liées avec une probabilité de 0,000 inférieure à 5 %.

❖ Certains chefs de ménages sont membres d'une institution de retraite, la cotisation se faisant de façon périodique et dépendante des moyens de l'adhérent, mais aussi de l'importance qu'il donne à l'avenir. Nous avons remarqué que cette décision est liée à la perception de la pauvreté, avec un $p\text{-value}= 0,017$. Ceux qui se sont classés comme « très riches » sont tous affiliés (100 %), les « très pauvres » quant à eux, 99,48 % sont affiliés, seulement un (1) individu n'est pas adhérent d'une institution de retraite. Ces informations nous montrent que les individus qui ont tendance à s'affilier sont ceux qui se trouvent sur les extrémités de notre variable dépendante, à savoir les « très pauvres », « très riches » et les « riches », car ils cherchent à prévoir une amélioration de leurs situations à venir de telle sorte à ne pas vivre dans la même situation que la situation actuelle.

- ❖ La scolarisation étant un facteur déterminant sur l'analyse des phénomènes comme la pauvreté que ça soit subjectif ou objectif, dans notre étude nous sommes tombés sur des résultats, qui prouvent que, le fait que le chef de ménage soit scolarisé, ou non a une influence significative sur la perception de la pauvreté. Sur l'ensemble des « très pauvres », seulement 14,66 % sont scolarisés, contre 22,36 % dans le groupe des pauvres, suivis de 35,33 % pour les moyens, et enfin, 47,06 % des très riches sont scolarisés. La relation entre les deux variables est significative. L'intensité de la relation montre que ce lien est faible ($V=0,201$).

- ❖ Le handicap mental ou physique étant un facteur supposé influé sur la perception des individus, en bivariée cette variable est significativement liée ($p=0,003$) à la variable dépendante, ce qui signifie que le fait d'avoir un handicap ou non change significativement le groupe d'appartenance de l'individu en question. Sur ce, le tableau croisé montre que pour le groupe des très pauvres 37 individus ont un handicap soit un pourcentage de 19,37 %. Pour ce qui concerne les pauvres, 36 chefs de ménages présentent un handicap, soit une proportion de 11,5 % ; pour les moyens, seulement 33 individus sont touchés par un handicap mental ou physique, pour les deux autres groupes, aucun individu ne présente un handicap mental ou physique. Au vu de ces informations, on remarque que les chefs qui se sentent à l'aise vis-à-vis de leurs situations sont ceux qui ne présentent pas un handicap. Ce qui laisse présumer une relation positive entre le nombre de chefs de ménage handicapés et la perception de la pauvreté. Encore une fois l'intensité de la relation entre les deux dimensions est faible ($V=0,133$).

II. Analyse multivariée

1. Présentation des résultats de la régression

Les résultats obtenus de la régression sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Ce tableau met en évidence dans un premier temps, l'intégralité des paramètres obtenus.

Pour ce tableau, seuls les signes des coefficients des variables significatives (*) nous intéresseront et auront un sens pour nos analyses.

À titre indicatif, si le coefficient du paramètre associé à une variable est significatif et négatif, cela signifie que pour un individu donné, une augmentation d'une unité de cette variable toute chose égale par ailleurs, augmente la probabilité de sa perception sur la pauvreté. En d'autres termes, l'individu en question a plus de chance de se sentir pauvre.

❖ Test de significativité individuelle

Afin de pouvoir retenir et interpréter le coefficient des variables, il est nécessaire de tester leurs contraintes, en particulier leurs nullités :

Pour notre cas, la statistique de Wald suit une loi de khi-deux à $k-1$ degrés de liberté, avec k le nombre de modalités de la variable dépendante.

Les hypothèses du test pour chaque coefficient sont les suivantes :

$H_0 : a_i=0$ (le coefficient de la variable i est nul dans toutes les équations)

$H_1 : a_i \neq 0$ (le coefficient de la variable i est différent de zéro dans au moins une des équations du modèle).

Avec a_i le coefficient associé à la variable i .

La règle de décision dépendra de la valeur de la probabilité ($p > z$) et sera considéré comme significatif (*) tout coefficient qui a une probabilité inférieure au seuil (5 %).

Tableau 8: Résultats du modèle

pauvsub	Coef.	Std. Err.	Z	P>z	Intervalle de confiance à 95 %	
Taille*	0,0907285	0,0138494	6,55	0,00	0,0635841	0,1178728
sexcm	0,0445292	0,1505284	0,3	0,767	-0,250501	0,3395594
agetranch	-0,034732	0,1057805	-0,33	0,743	-0,242058	0,1725936
Pauvre*	-0,785337	0,1418196	-5,54	0,00	-1,063298	-0,507375
Wolof*	0,4551119	0,1452054	3,13	0,002	0,1705145	0,7397092
AlphabetD*	0,803842	0,1571252	5,12	0,00	0,4958824	1,111802
handicapD*	-0,539195	0,2022526	-2,67	0,008	-0,935603	-0,142787
Affiliated*	1,149526	0,4737056	2,43	0,015	0,2210798	2,077972
actifoccupé	-0,20508	0,1775807	-1,15	0,248	-0,553132	0,1429718
/cut1	-2,515388	0,4382277			-3,374299	-1,656478
/cut2	-0,77036	0,4300432			-1,613229	0,0725092
/cut3	3,009161	0,4805766			2,067248	3,951074
/cut4	4,936035	0,7169547			3,53083	6,34124

Source : Auteur, à partir des données ESPS II.

L'analyse du tableau montre que les variables propres au chef de ménage qui influent sur son appréciation en ce qui concerne la pauvreté subjective sont le fait de fréquenter ou non l'école moderne, le handicap physique ou mental du chef de ménage. À cela s'ajoutent l'ethnie du répondant et enfin l'affiliation à une institution de prévoyance. Certaines variables sont plus concernées par le ménage, autrement dit ; l'ensemble des individus que forme le ménage (taille), et enfin le niveau de consommation du ménage représenté dans notre cas par la pauvreté monétaire.

❖ Test de significativité globale

Avant de valider le modèle, il est nécessaire de vérifier la significativité globale du modèle.

Ce test est fondé sur le maximum de vraisemblance, et suit un khi-deux à j (nombre de variables explicatives) degrés de liberté.

Les hypothèses associées au test sont fondées comme suit :

H₀ : Aucune variable n'explique la variable dépendante

H₁ : Il y a au moins une variable indépendante qui explique la variable dépendante

LRchi2 (9) =131,46

Prob >chi2 =0,0000

La probabilité de rejeter l'hypothèse nulle alors qu'elle est vraie est égale à **0,000**, inférieure au seuil fixé, donc on rejette l'hypothèse nulle, par conséquent, il y a au moins une variable parmi nos variables explicatives, qui explique la variable dépendante. Suite à ce constat, nous pouvons continuer avec notre modèle. Mais la significativité à elle seule n'a pas un sens à notre modèle, ainsi nous allons faire appel aux odds ratios (rapport des chances) des variables concernées.

❖ Qualité du modèle

La qualité du modèle est mesurée à partir du McFadden PseudoR² (1973), qui s'interprète de manière analogue que le coefficient de détermination. Il dépend du maximum de la vraisemblance du modèle contraint (avec seulement la constante) et de celle du modèle non contraint (L_{nc}).

$$Pseudo R_{MF}^2 = \frac{\ln(L_c) - \ln(L_{nc})}{\ln(L_{nc})}$$

Avec :

L_c : Maximum de la vraisemblance du modèle contraint

L_{nc} : Maximum de la vraisemblance du modèle non contraint

Dans notre modèle, seulement **6,37 %**²¹ des variations de la variable dépendante sont expliquées par les variables indépendantes. Cette faible valeur ne remet pas en cause la qualité de notre modèle selon la nature de la variable dépendante.

²¹ Annexe 1

2. Résultat avec les odds ratios

Tableau 9: Résultat du modèle avec les odds ratios

pauvsub	Odds ratio	Std. Err.	z	P>z	Intervalle de confiance à 95 %	
Taille	1,094972	0,0151647	6,55	0,000	1,065649	1,125101
Sexcm	1,045536	0,1573828	0,3	0,767	0,7784107	1,404329
agetranch	0,9658638	0,1021696	-0,33	0,743	0,7850103	1,188383
Pauvre	0,4559661	0,0646649	-5,54	0,000	0,345315	0,6020737
Wolof	1,57635	0,2288945	3,13	0,002	1,185915	2,095326
AlphabetD	2,234108	0,3510348	5,12	0,000	1,641946	3,039831
handicapD	0,5832176	0,1179573	-2,67	0,008	0,3923493	0,8669387
Affiliated	3,156696	1,495344	2,43	0,015	1,247423	7,98825
actifoccupé	0,8145823	0,1446541	-1,15	0,248	0,5751459	1,153697
/cut1	-0,907704	0,4090294			-1,709387	-0,106021
/cut2	0,8373245	0,4086488			0,0363875	1,638262
/cut3	4,616845	0,4726035			3,690559	5,543131
/cut4	6,54372	0,7119962			5,148233	7,939207

Source : Auteur, à partir des données ESPS II.

Une variable influe négativement à la perception de la pauvreté, si son odds ratio est supérieure à 1. Du côté opposé, une variable ayant un « odds ratio » inférieur à un (1), montre qu'une augmentation d'une unité de cette variable diminue les chances de se sentir riche, donc augmente les chances de se sentir pauvre.

Ainsi le modèle retenu est le suivant :

$$P(\text{pauvsub}=k+1/X) / P(\text{pauvsub} = k/X) = 1,094972 * \text{taille} + 0,4559661 * \text{pauvre} + 1,57635 * \text{wolof} + 2,234108 * \text{AlphabetD} + 0,5832176 * \text{handicapD} + 3,156696 * \text{affiliated}.$$

III. Analyse et interprétation des résultats du modèle

Le modèle ainsi obtenu est globalement significatif, les analyses se feront juste sur les variables retenues (significatives). Les résultats montrent que la variable la plus influente à la perception des chefs de ménages sénégalais sur leur niveau de pauvreté est l'affiliation à une institution de retraite ou une mutuelle d'assurance. Être membre adhérent dans une institution de retraite permet d'avoir une certaine assurance quant à la vie pendant la retraite, mais aussi c'est une sorte de garantie en cas de maladie ou d'un accident. Un chef de ménage moyennement riche, et non affilié à une institution de retraite présente 3,16 fois plus de chance de se sentir riche s'il devient membre d'une structure de retraite. Ceci montre l'importance que les ménages portent à leurs avenir. Donc, pour un chef de ménage sénégalais le niveau de pauvreté ne se mesure pas par rapport au présent, mais plutôt l'assurance du futur. Ces résultats vont dans le même sens que ceux obtenus par l'Institut Nationale de Statistique (INS) du Gabon en 2003 en concluant que ne pas posséder de l'épargne influe négativement à la perception de la pauvreté au Gabon.

La scolarisation vient en deuxième position, un chef de ménage non instruit se sent plus pauvre qu'un chef de ménage scolarisé. En effet, un ménage pauvre dirigé par un chef de ménage non scolarisé a 2,23 fois plus de chance de se sentir riche s'il est dirigé par un chef de ménage scolarisé. Ces résultats ont été retrouvés par Nicaise Misangumukini (2013) au Mali, les niveaux d'éducation fondamentale² et post fondamentale étaient significativement liés à la pauvreté subjective des ménages maliens objectivement non pauvres. De plus, en utilisant l'approche indirecte dans les données de la deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (2003), les résultats ont montré que les chefs de ménage moins instruits étaient les plus touchés par la pauvreté subjective. Ces mêmes conclusions ont été retrouvées par Anna (2005) sur une étude effectuée en Pologne, et Prospère (2005) pour le cas du Gabon.

Le nombre de personnes que compose le ménage n'est pas sans effet à son point de vue par rapport à sa situation. En effet, nos analyses ont montré que la taille du ménage impacte négativement à la perception de la pauvreté. Un ménage composé de deux (2) personnes dont le chef a classé son ménage parmi les riches a 1,09 fois plus de chance de voir son ménage parmi les très riches, si son ménage passe de deux (2) à trois (3) personnes. Cette tendance se renverse à partir de neuf²² (9) individus. Ainsi, plus le nombre de membres dans le ménage augmente, plus le ménage a tendance à se sentir pauvre si le nombre d'individus dans le

²² Annexe 3

ménage dépasse huit (8). Au Gabon, Prospère, Backiny et Quentin (2005) ont trouvé les mêmes conclusions que nous, jusqu'à trois (3) individus la taille du ménage influe négativement sur la perception de la pauvreté, à partir de quatre (4), c'est l'effet inverse qui est observé.

L'une des caractéristiques sociodémographiques liées au chef de ménage, c'est l'effet de son ethnie. Comparés aux autres ethnies, les Wolofs se sentent plus riches que les autres. Toute chose égale par ailleurs, un ménage dirigé par exemple par un sérère initialement très pauvre, a 1,57 fois plus de chance de sentir son ménage pauvre si son dirigeant devenait Wolof. Le même constat a été obtenu par une approche comparative entre Madagascar et le Pérou (Herrera J., Razafindrakoto M. et Roubaud F., 2006), a montré que l'ethnie avait une influence sur la perception de la pauvreté pour le cas de Madagascar. Cette distinction peut s'expliquer par leur forte dominance dans les grandes villes du Sénégal par rapport aux autres ethnies. On peut ainsi dire qu'ils se sentent plus citoyens que ruraux. Comme cela a été précisé dans l'article « A la découverte des Wolofs, qu' *« Aujourd'hui on trouve encore des wolofs agriculteurs, mais la plupart vivant dans les grandes villes et au Sénégal beaucoup occupent des postes très élevées²³»*».

Mais certaines caractéristiques contrairement aux précédentes influentes positivement à la perception de la pauvreté, dans ce lot nous avons l'état physique ou mental du chef de ménage. Deux ménages ayant les caractéristiques identiques, sauf l'état mental ou physique du chef de ménage, celui dirigé par un handicapé a plus de chance de se sentir pauvre que celui dirigé par une personne qui ne présente pas d'handicap. Madior Fall et Daniel Verger, (2005) ont déterminé que les individus handicapés se sentaient aussi plus pauvres sur une étude en France.

La perception de la pauvreté est influencée aussi par la pauvreté monétaire, les chefs de ménages classés pauvres monétairement ont plus de chance de se sentir pauvres que les ménages se trouvant en dessus de la ligne de pauvreté. Bernard et Ada (2006) ont eu les mêmes conclusions avec une probabilité faible. À Madagascar et à Pérou, Herrera, Razafindrakoto et Roubaud (2006) sans pour autant préciser le degré de liaison de ces deux pauvretés ont abouti à la même conclusion. Contrairement au Mali en 2013, Nicaise a déterminé les facteurs qui expliquent la pauvreté subjective des chefs de ménages maliens

²³ www.rewmi.com/a-la-decouverte-des-wolofs.html, 22/10/2017

objectivement non pauvres. Par conséquent la pauvreté monétaire n'influit pas sur la perception.

Conclusion partielle

Dans ce dernier chapitre, nous avons fait la description de l'ensemble des variables, ensuite les analyses bivariées, et enfin l'analyse multivariée afin de retenir les variables qui influencent la pauvreté subjective.

Conclusion générale et recommandations

La présente recherche a permis d'identifier les facteurs influant sur la perception de la pauvreté au Sénégal, en se basant sur la base "ménage de l'ESPS II". Les facteurs choisis étaient le genre, l'âge, l'ethnie, statut d'occupation, la situation physique, la situation scolaire du chef de ménage ; la taille du ménage, et le niveau de pauvreté monétaire du ménage. Les résultats issus du modèle nous ont permis de retenir comme variables significatives par ordre d'importance, l'affiliation à une structure d'assurance, l'alphabétisation, l'ethnie, la taille du ménage, le handicap mental ou physique du ménage et enfin la pauvreté monétaire. Cette dernière est liée positivement à la perception de la pauvreté, avec un odds ratio égal à 0,456 inférieur à 1. Donc, il existe une relation significative entre la pauvreté monétaire et la perception de la pauvreté. Ce qui nous permet de valider notre première hypothèse de recherche. L'alphabétisation du chef de ménage occupe une place importante derrière l'affiliation dans une structure de prévoyance. L'affiliation dans une structure d'assurance, représente un facteur clé de la perception du bien-être. Les ménages sénégalais donnent plus d'importance au futur, pour apprécier le présent, par rapport aux autres facteurs retenus dans ce travail. Donc les résultats ainsi obtenus permettent de valider notre deuxième et troisième hypothèse. En plus, le bien-être des ménages sénégalais dépend aussi d'autres dimensions non économiques, notamment le handicap mental ou physique, l'ethnie d'appartenance, et la taille du ménage. Cette dernière influe négativement à la perception de la pauvreté, jusqu'à 8 (huit) individus, valeur à laquelle la tendance se renverse. L'augmentation du nombre d'individus influe positivement à la perception de la pauvreté.

Cependant, certains problèmes ont été notés lors de la rédaction de ce mémoire, notamment l'effectif faible de la modalité « très riche » de notre échantillon et la qualité de la base de données. Celle-ci contenait trop de données manquantes sur nos variables, ce qui a influencé sur la taille de notre échantillon (892 ménages sur tout le pays). Néanmoins, certaines recommandations ont été proposées pour améliorer la perception du bien-être des ménages sénégalais. Il s'agit principalement de :

- ✓ mettre en place des politiques d'encouragement et de facilitation des procédures d'adhésion dans les structures comme l'IPRES, la Caisse de sécurité sociale, etc,
- ✓ mettre en place des politiques permettant d'améliorer le revenu des chefs de ménage,
- ✓ mettre en place des politiques permettant d'augmenter le taux d'alphabétisation.

La prise en compte d'autres variables comme le niveau de corruption du pays, l'environnement socioéconomique du ménage, la composition du ménage, etc, peuvent permettre de mieux traiter ce thème.

BIBLIOGRAPHIE

- Aline, C. et al. (2002). *Mesure et analyse de la pauvreté*. 56p.
- Alkire, S. et al. (2016). *Pauvreté multidimensionnelle en Afrique*. 8p.
- ANSD (2015). *Pauvreté et condition de vie des ménages*. 14p.
- ANSD (2013). *Rapport de la première enquête de suivis de pauvreté au Sénégal*. 191 p.
- ANSD(2008). *Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages 2^e édition*.222p.
- ANSD (2015). *Enquête pauvreté et structure familiale*. 422p.
- ANSD (1997). *Première Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages*. 153p.
- Balle, M. , et Dia, I. s.d. *Profils de pauvreté au Sénégal*. N° 3.programme de recherche sur la pauvreté chronique en Afrique de l’Ouest. 18p.
- Banque mondiale (2007). *Conjoncture économique du Sénégal*. 3p.
- Bassene, J.(2016). *Les déterminants de l’amélioration du revenu des entrepreneurs artisans de la commune de Ziguinchor*. Mémoire Master de recherche en économie de développement. Ziguinchor : UASZ.73p.
- Benicourt, E.(2001). *La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale*. Études rurales. En ligne], 159-160 | 2001.p.35-54.disponible à l’adresse : <http://etudesrurales.revues.org/68>. (consulté le 30/09/2016).19p.
- Bernard,V. et Ada, F. (2006). *A Multi-dimensional Approach to Subjective Poverty*. 36p.
- BODY, L., al. (2006). *Analyse comparative de l’état de pauvreté et d’inégalité au Togo : Une approche multidimensionnelle basée sur l’indice de richesse*,[en ligne] PR -PMMA-414, Rapport final, PEP. disponible à l’adresse :http://www.pep-net.org/sites/pep-net.org/files/typo3doc/pdf/files_events/5th_ethiopia/Body.pdf.(consulté le 04/06/2017).49p.
- Debordeaux, D. (1988). *La mesure de la pauvreté*. *Recherches et Prévisions* [en ligne].n° 14-15.p.9-21.*disponible à l’adresse :http://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_1988_num_14_1_1343*. (consulté le 31/05/2016).
- Desrosiers, H. et Simard, M.(2007). *Pauvreté monétaire, pauvreté subjective durant la petite enfance : l’éclairage des données longitudinales*.Louvain-la-Neuve.20 p.

Direction de la prévision et des études économiques (2017). *Situation économique et financière en 2016 et perspectives en 2017*. 40p.

Direction de la Prévision et de la Statistique (2001). *La perception de la pauvreté au Sénégal : volet statistique*.70p.

ENDA (2003). *Pauvreté au Sénégal : quelques idées reçues d'ESPS II*. 18p.

Fall, M. et Verger, D. (2005).Pauvreté relative et conditions de vie en France. *Économie et statistique*,[en ligne]. n°383-385,2005. p. 91-107.disponible à l'adresse :

http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2005_num_383_1_7195 (consulté le 25/06/2016).18p.

Herrera, J. ,Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2006). *Les déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et le Pérou*. Paris. DT/2006-01.29P.

Institut Nationale de la Statistique du Cameroun (2003). *Pauvreté subjective au Cameroun en 2001*.p.44

Irina K., et al. (2005).*Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales*.

Jérôme, L.(2012).*Les économistes et les pauvres, de Smith à Walras*. 18p.

Legros, M. (2007-2008).*Associations et pauvreté : chiffres stables, méthodes nouvelles*.84 p.

Mangou, A. (2013). *La croissance propauvre et ses déterminants au Sénégal*. Mémoire Master de recherche économie de développement. Ziguinchor : UASZ.63p.

Misangumukini, N.(2013). *Les déterminants de la discordance entre pauvreté subjective et objective au Mali*. s.ed.s.l :24p.

Niang, A. (2001).*la perception de la pauvreté chez les acteurs sociaux de la région de Diourbel*. Mémoire Master de recherche Sociologie. Dakar : UCAD.80p.

Ntamahungiro, J.(2008).*les causes de la pauvreté en Afrique subsaharienne et les enjeux pour en sortir*. 21p.

Prospère, B. et Wodon, Q.(2005).*pauvreté monétaire et subjective au Gabon*.

Disponible à l'adresse :http://perspaf.org/fileadmin/Articles/Volume4/Numero1-3/PA_Vol4_No1-3_Art4.pdf

Ravallion, M. (1996), *comparaison de la pauvreté*, LSMS document de travail n° 122, banque mondiale, Washington, 162 p.

HAL (2007).*Économétrie des modèles à changements de régime : un essai de synthèse* .60p.

Racotomalala, R. (2007).*Didacticiel - Études de cas, Régression logistique polytomique à variable dépendante ordinale*.19 p.

Roubaud, F. et Razafindrakoto, M. (2001). Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache. In: *Économie et statistique*, [en ligne]n°383-385, 2005. Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales. pp. 131-155. disponible à l'adresse : www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2005_num_383_1_7197. 41.p

Simon, L. (2004).*Guide d'économétrie appliquée pour Stata*.51p.

Soudi, K. et Ezzrari, A. (2005). *Mesures de pauvreté Approche standard versus approche équivalente adulte*.37p.

Szukietojæ-Bieñkuńska, A. Fall, M., Verger,D.(2005). Pauvreté et exclusion en Pologne. *Économie et statistique*,[en ligne]. n°383-385. p. 157-178.disponible à l'adresse : http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2005_num_383_1_7198.(consulté le 23/05/2016).23p.

Sy, I.(2014). *la pauvreté au Sénégal : Une évaluation multidimensionnelle de la pauvreté et des disparités interrégionales entre 2001 et 2006*. [en ligne].Thèse en Sciences économiques. Toulon : Université de Toulon. (Consulté le 10/01/2017).disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01015944/document>. 234p

Touhami,H.(2012). *Seuil de pauvreté, population pauvre* ».disponible à l'adresse :http://www.leaders.com.tn/uploads/FCK_files/file/SEUIL%20DE%20PAUVRETE-VDF-Leaders.pdf. 19p.

Verger, D.(2005). Avant-propos. In: *Économie et statistique*, [en ligne].n°383-385, 2005. Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales. pp. 3-5. disponible à l'adresse :www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2005_num_383_1_7191.(consulté le 07/06/2017).4p.

Sites internet

www.persee.persee.fr, consulté le 02/03/2017.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Objectifs_du_mill%C3%A9naire_pour_le_d%C3%A9veloppement.consulté le 25/04/2017.

Annexe 3: modèle avec la taille limite

Ordered logistic regression

Number of obs = 892

LR chi2(9) = 122.25

Prob > chi2 = 0.0000

Pseudo R2 = 0.0592

Log likelihood = -971.26592

pauvsub	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
taille8	-.8563118	.1440139	-5.95	0.000	-1.138574	-.5740497
sexcm	.0541067	.1505485	0.36	0.719	-.2409629	.3491763
agetranch	-.0057971	.105621	-0.05	0.956	-.2128104	.2012161
pauvre	-.7426985	.1412201	-5.26	0.000	-1.019485	-.4659123
AlphabetD	.7679471	.1567047	4.90	0.000	.4608115	1.075083
handicapD	-.5838929	.202325	-2.89	0.004	-.9804426	-.1873431
affiliated	1.12574	.4725018	2.38	0.017	.1996533	2.051826
wolof	.4487082	.1455341	3.08	0.002	.1634666	.7339497
actifoccupé	-.1902969	.1764125	-1.08	0.281	-.5360591	.1554653
/cut1	-2.091893	.410031			-2.895539	-1.288247
/cut2	-.3579765	.4038372			-1.149483	.4335299
/cut3	3.388814	.4574105			2.492306	4.285322
/cut4	5.311966	.701651			3.936755	6.687176

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	II
LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES ANNEXES	IV
DÉDICACES	V
REMERCIEMENTS	VI
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	VII
Résumé.....	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1. Problématique.....	2
2. Intérêt du sujet.....	3
3. Objectifs	4
4. Hypothèses de recherche	4
5. Plan du travail.....	4
Chapitre 1 : Cadre conceptuel et revue de la littérature	5
I. Contexte de la zone d'étude	5
1. La situation géographique	5
2. Une population en constante évolution	6
3. La situation économique	6
II. Définitions des concepts	7
1. Pauvreté d'ordre économique.....	8
2. Pauvreté non économique (pauvreté humaine)	9
3. Pauvreté selon les institutions	9
III. Mesures de la pauvreté	11
1. Seuils de pauvreté.....	11
2. Indicateurs de mesures de la pauvreté.....	11
IV. Revue de littérature	13
1. Revue théorique.....	13
2. Revue empirique	19
Conclusion partielle.....	20
Chapitre 2 : Méthodologie et description des variables	21
I. Méthodologie	21

1. Échantillonnage et source des données	21
2. Sélection de l'échantillon et apurement	22
3. Méthodologie d'analyse	23
4. Présentation du modèle utilisé.....	23
5.Méthode de résolution	24
6. Limites du modèle	25
II. Description des variables du modèle	25
1. Liste des variables utilisées	25
2. Définition des différentes variables.....	26
3. Test de conformité de la représentativité de l'échantillon	28
4. Le modèle de recherche.....	29
III. Analyse descriptive	30
Conclusion partielle.....	37
Chapitre 3 : Résultats et discussions	38
I. Analyse statistique des données.....	38
1. Analyse bivariée	38
2.Récapitulatifs des analyses bivariées	40
II. Analyse multivariée	43
1. Présentation des résultats de la régression	43
2. Résultat avec les odds ratios.....	46
III. Analyse et interprétation des résultats du modèle	47
Conclusion partielle.....	49
Conclusion générale et recommandations.....	50
BIBLIOGRAPHIE.....	A
ANNEXES.....	E